

BIO

Actualités

Le magazine du mouvement bio

6 | 19
AOÛT



S'engager pour continuer de développer l'agriculture biologique

Bio Suisse a besoin du savoir-faire de personnes motivées et novatrices qui ont pour but de continuer à développer l'agriculture biologique, le Bourgeon et le marché bio. Nous cherchons pour cause de démissions pour l'automne 2019 un ou une

président-e et d'autres membres pour la Commission de labellisation des importations (CLI)

Vous et vos collègues expérimenté-e-s de la CLI êtes chargés de l'interprétation et de la poursuite du développement du Cahier des charges de Bio Suisse dans le domaine des importations. La CLI assure que le secrétariat ainsi que les organismes de contrôle et de certification disposent des instructions nécessaires pour permettre un contrôle et une certification uniformes et justes des entreprises étrangères.

En sa qualité d'instance de l'assurance-qualité, la CLI surveille que l'activité opérationnelle du secrétariat soit conforme au Cahier des charges de Bio Suisse. La Commission prépare les décisions sur la reconnaissance directe des fédérations agricoles et elle peut effectuer des visites à l'étranger pour traiter certains thèmes stratégiques. Elle conseille aussi la Commission de la Qualité de Bio Suisse pour les questions techniques et stratégiques. Votre travail au sein de la CLI est une tâche enrichissante et un défi passionnant relevé par une équipe constructive. Il faut compter au moins 10 jours de travail par année (séances y.c. préparations). Les séances se déroulent en allemand, mais des discussions peuvent se dérouler en français ou en anglais.

Vous êtes prêt-e à vous engager pour l'agriculture biologique et le développement durable et à approfondir les questions de qualité et de commercialisation. Les membres des commissions de labellisation ne peuvent pas assumer des fonctions directrices ou stratégiques dans un organisme de contrôle et de certification, et ils doivent avant leur élection déclarer au Comité leurs relations d'intérêts. Le ou la président-e de la CLI a en outre un siège à la Commission de la Qualité de Bio Suisse.

Êtes-vous intéressé-e? Si oui, envoyez votre candidature avec curriculum vitae d'ici au 4 août à Bio Suisse à l'adresse de courriel suivante: import@bio-suisse.ch. Christian Butscher, membre du Comité (061 921 08 16), et le coordinateur de la Fédération, Christian Voegeli (079 457 24 22), répondront volontiers à vos questions.



Bourgeon Bio. L'équilibre entre l'homme, l'animal et la nature. BIOSUISSE

Impressum

28^{ème} année 2019

Le Bioactualités paraît 10 fois par an.

Magazine en allemand: Bioaktuell

Magazine en italien: Bioattualità

Tirage

Allemand: 7354 exemplaires

Français: 997 exemplaires

Italien: 305 exemplaires

Nombre total d'exemplaires

imprimés: 9577

(certifié en 2018)

Distribution:

Aux producteurs et

preneurs de licences Bourgeon

Abonnement annuel Fr. 53.-

Abonnement pour l'étranger Fr. 67.-

Éditeurs

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34

4052 Bâle

www.bio-suisse.ch

et

FiBL, Institut de recherche

de l'agriculture biologique

Ackerstrasse 113

Postfach 219

5070 Frick

www.fibl.org

Imprimerie

AVD Goldach AG, www.avd.ch

Papier

PureBalance, certifié FSC

Labels: Blauer Engel, EU Ecolabel

Rédaction

Claudia Frick / *cf* (réd. chef)

Franziska Hämmerli / *fra*

Christian Hirschi / *hir*

Theresa Rebholz / *tre*

René Schulte / *schu*

Petra Schwinghammer / *psh*

Flore Lebleu et Nathaniel Schmid

(rédaction en ligne)

Tél. +41 (0)61 204 66 63

redaction@bioactualites.ch

Mise en page

Simone Bissig

Traduction

Manuel Perret (sauf les textes

de Christian Hirschi)

Concept graphique

Büro Haerberli, www.buerohaerberli.ch

Publicité

Erika Bayer, FiBL

Postfach 219

5070 Frick

Tél. +41 (0)62 865 72 00

publicite@bioactualites.ch

Abonnements et édition

Petra Schwinghammer, Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34

4052 Bâle

Tél. +41 (0)61 204 66 66

edition@bioactualites.ch

www.bioactualites.ch

Télécharger le magazine

www.bioactualites.ch > Magazine

Utilisateur: bioactualites-6

Mot de passe: ba6-2019

Page de couverture: Une aurore se régale du nectar d'une vesce des haies dans une prairie ressemée riche en espèces. *Photo: Lukas Pfiffner, FiBL*

Trop d'espèces sont sur la liste rouge

Quand j'ai fait des recherches pour le thème central de ce Bioactualités, la biodiversité, j'ai aussi vu passer la pie-grièche à tête rousse. Je croyais bien connaître les oiseaux suisses, mais cet oiseau noir et blanc avec une calotte et une nuque de couleur brun-roux m'était inconnu. J'ai vite compris que ce n'était pas étonnant. On n'a pas vu de pie-grièche à tête rousse en Suisse depuis plusieurs années. Avant elle était largement répandue et elle chassait les gros insectes dans les grands arbres isolés. Son habitat était donc surtout les prés-vergers haute-tige extensifs. Or l'intensification de l'agriculture a fait disparaître une grande partie de ces prairies.

De nombreuses espèces ont besoin d'habitats spécialisés. Si on supprime ces surfaces, les populations de ces espèces régressent toujours plus. Et une fois qu'elles ont disparu, il est difficile de les réintroduire. Il y a actuellement neuf espèces d'oiseaux qui sont menacées d'extinction en Suisse, et 40 des oiseaux nicheurs de notre pays figurent sur la liste rouge! Par ailleurs, sur la centaine d'espèces de sauterelles que compte la Suisse, 40 pourcents sont aussi menacées – pour ne mentionner qu'un autre exemple.

Cette évolution me préoccupe beaucoup. Par chance je ne suis pas la seule, de nombreuses autres personnes se font aussi du souci. L'initiative pour la biodiversité ainsi que d'autres initiatives actuelles en sont l'expression. Cela me permet d'espérer que des espèces pourront de nouveau être retirées des listes rouges et que je pourrai une fois de nouveau observer la pie-grièche à tête rousse en pleine nature en Suisse.

Claudia Frick

Claudia Frick, rédactrice en chef



Table des matières

Production

Biodiversité

- 6 Favoriser volontairement la biodiversité
- 8 Plus d'habitats pour oiseaux et petits mammifères

Protection des plantes

- 10 Ce qui dure longtemps finit par aboutir

Journée Suisse des Grandes Cultures Bio

- 12 Un succès avec le sol à l'honneur

- 15 Vulgarisation

Ruminants

- 16 Concentrés: Pénurie de protéines en vue dès 2022

Bovins

- 18 Recherche mères de taureaux et veaux mâles Bourgeon

Maraîchage

- 20 Les courgettes prospèrent bien dans les mulchs roulés

Transformation et commerce

Concours du Vin Bio Suisse 2019

- 22 La Cave Caloz au firmament

Transformation

- 24 Une fée encore plus verte

Bio Suisse et FiBL

- 27 FiBL
- 29 Bio Suisse

Rubriques

- 2 Impressum
- 4 Brèves
- 28 Marchés et prix
- 30 Agenda
- 31 Lettres de lecteurs

Dit



«Il est possible et judicieux de gérer sa ferme pour qu'elle soit productive tout en favorisant la nature.»

Véronique Chevillat, FiBL

→ Page 6

Compté

40

c'est le nombre de veaux mâles que le projet «Taureaux Bio d'IA» veut acheter cet hiver

pour ensuite revendre les 10 meilleurs à Swisshgenetics.

→ Page 18

Vu



Le pays a besoin de nouvelles variétés de pois. Elles devront être robustes et adéquates pour les cultures associées car elles offrent une meilleure protection contre les pertes de récoltes que les cultures pures. C'est le but que poursuivent les chercheurs de Peter Kunz et du FiBL.


Les responsables ont présenté l'état des travaux le 6 juin à Uster et Feldbach ZH lors de la Journée des légumineuses à graines. *Texte et photo: schu*

Groupe parlementaire Abeilles fondé

Un Groupe parlementaire Abeilles a été lancé au début du mois de juin dernier à Berne. La fédération suisse des apiculteurs, Apisuisse, veut passer par ce groupe pour intensifier les échanges avec les parlementaires fédéraux. Soixante parlementaires se sont engagés dans ce groupe. Apisuisse espère que ses demandes pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs seront ainsi mieux entendues au Parlement. L'une de ces demandes est l'encouragement cohérent de la biodiversité ainsi que des mesures efficaces des pouvoirs publics pour diminuer l'utilisation des pesticides. *cf*


Fusion de deux organismes de contrôle bio

Bio Inspecta et Austria Bio Garantie, les deux principales sociétés de contrôle bio de Suisse et d'Autriche, ont fusionné le 7 juin 2019. Les anciens propriétaires participent maintenant avec les mêmes droits à la nouvelle organisation faitière Easy-Cert Group AG. Austria Bio Garantie et Bio Inspecta restent cependant des organisations indépendantes dans leur pays respectif. Ueli Steiner, le directeur de Bio Inspecta, explique dans une interview en ligne les motifs de cette fusion. *fra*

 www.bioactualites.ch > Actualités > Toutes les informations

Concours et marché de Delémont: Inscriptions

Annoncez vos produits Bourgeon dès maintenant et jusqu'au 31 juillet pour le Concours suisse des produits régionaux. Ce concours national offre la possibilité de faire évaluer et distinguer vos produits par un jury spécialisé. Profitez aussi de la possibilité de vendre vos produits sur place et réservez un stand à notre grand marché. Le marché se déroulera les 28 et 29 septembre à Delémont-Courtemelon et accueillera quelque 15 000 consommateurs de toute la Suisse. *Olivier Boillat*

 www.concours-terroir.ch > Concours suisse > Inscriptions



Femmes en grève: Lotti Baumann, Présidente des Aargauer Landfrauen (à g.), et Anne Challandes, Présidente de l'Union Suisse des Paysannes et des Femmes Rurales. *Photo: mäd*

Des paysannes pour les droits des femmes

Il a fallu presque 30 ans pour que la deuxième grève nationale des femmes ait lieu après celle de 1991. Le 14 juin 2019, les actions lancées dans toute la Suisse ont attiré la participation de plusieurs centaines de milliers de personnes. Des paysannes se sont aussi engagées et ont allumé, une semaine avant la grève, de grands feux sur des endroits visibles de loin. Anne Challandes, la toute nouvelle Présidente de l'Union Suisse des Paysannes et des Femmes Rurales, explique pourquoi ces feux flamboyaient: «Septante pourcents des membres féminines des familles sont considérées par la loi comme non actives – et cela bien que les statistiques fédérales montrent qu'elles travaillent en moyenne 63 heures par semaine.

C'est une grande injustice qui doit être réparée de toute urgence. Chaque exploitation devrait payer un salaire à la femme et l'annoncer aux assurances sociales. Les femmes auraient ainsi une assurance-maternité, une meilleure assurance en cas d'invalidité et recevraient à la retraite davantage que le strict minimum de l'AVS.» La femme ne doit pas se cacher le fait qu'aujourd'hui un tiers des couples divorcent – aussi dans l'agriculture. Une femme qui doit quitter la ferme sans assurance sociale est menacée de pauvreté. La paysanne et avocate Anne Challandes s'investit donc pour que la protection des assurances sociales prévue par la PA 22+, la politique agricole du Conseil fédéral à partir de 2022, reste en place. *fra*

Légumes: Déposer les demandes de recherches

Le Forum Recherches Légumes (FRL) reçoit jusqu'au 1^{er} septembre 2019 les demandes de recherches venant de la pratique et vérifiera ensuite lesquelles pourront être transformées en projets de recherches. Prière donc d'annoncer les problèmes de maladies, de ravageurs ou de mauvaises herbes ainsi que les questions de recherches concernant le plein air, les serres, les pré- et post-récoltes et l'économie d'entreprise.

Le FRL est le service de réception et de coordination des demandes venant de la production, du commerce, de la transformation et de la vulgarisation dans le domaine du maraîchage – et aussi du maraîchage bio. Il est géré par la Centrale Suisse de la culture maraîchère (CGM). *Ilona Stoffel, Bio Suisse*

www.szg.ch > Prestations > Forum Recherches Légumes > Dépôt de projets



De nouveau moins d'exploitations agricoles

L'année passée, 768 fermes ont arrêté l'exploitation, ce qui représente une diminution de 1,5 pourcent par rapport à 2017. Il y avait ainsi 50 852 entreprises



agricoles enregistrées à la fin de l'année passée. Elles employaient 152 400 personnes et cultivaient une surface agricole utile (SAU) totale de 1,04 million d'hectares. La SAU moyenne par ferme était de 20,5 hectares, soit deux fois plus qu'en 1980. C'est ce que montre le relevé des structures agricoles de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'effectif des vaches laitières a diminué d'un pourcent, celui des cochons de deux pourcents. L'effectif des volailles a augmenté d'un pourcent et celui des chèvres de trois pourcents.

Plus des trois quarts des personnes actives dans l'agriculture sont les chefs d'exploitations et des membres de leurs familles. 74 pourcents des exploitations emploient exclusivement des membres de la famille, et deux tiers des chefs d'exploitations travaillaient à plein temps dans la ferme en 2018. Avec 6,2 pourcents, la proportion de femmes cheffes d'exploitations reste faible. *cf*

www.bfs.admin.ch > Actualités > Quoi de neuf? > 28.05.2019: Relevé des structures agricoles 2018

Favoriser volontairement *la biodiversité*



Ce sont les surfaces de promotion de la biodiversité de haute qualité qui profitent le plus à la nature. Des conseils aident à trouver les meilleures mesures pour sa ferme.

La notion de disparition des espèces est dans toutes les bouches. Le Conseil mondial de la biodiversité a publié début mai un rapport alarmant: Sur les huit millions d'espèces que compte notre monde, un million est en danger. Selon l'Office fédéral de l'environnement, l'état de la biodiversité est aussi insatisfaisant en Suisse puisque la moitié des habitats et le tiers des espèces sont menacés. La diminution de la biodiversité a aussi provoqué une régression de la diversité génétique.

Les agriculteurs-trices Bourgeon pourraient se reposer puisqu'ils font du bien à la nature grâce au renoncement aux produits phytosanitaires de synthèse, au travail du sol en douceur et avec les douze mesures d'encouragement de la biodiversité exigées au minimum par Bio Suisse. Véronique Chevillat, conseillère en biodiversité du FiBL, fait cependant remarquer que «Ces mesures sont importantes mais pas suffisantes. Il faut davantage de surfaces naturelles de meilleure qualité.» Les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont particulièrement nécessaires dans les régions de grandes cultures, car les paysages y sont fortement dégarnis et monotones. En bio il est obligatoire de mettre 7% de la SAU en SPB. «Presque tous les producteurs pourraient faire encore plus pour la biodiversité», préconise Véronique Chevillat. Elle recommande de se faire conseiller. «Un conseiller ou une conseillère en biodiversité peut montrer au ou à la chef-fe d'exploitation le potentiel de sa ferme.»

Revaloriser les surfaces et les mettre en réseau

Le conseiller en biodiversité regarde en premier avec le producteur quelles sont les actuelles SPB du domaine, «puis il vérifie si leur emplacement et leur qualité sont corrects et si on peut augmenter leur valeur», détaille Véronique Chevillat. De très nombreuses prairies extensives sont pauvres en espèces et cela vaut la peine de les revaloriser, mais cela exige quelques connaissances; la revalorisation est difficile dans les sites ombragés et humides. Pour augmenter la biodiversité d'une prairie extensive, on peut par exemple y épandre la fauche d'une prairie proche riche en espèces. «Cela permet d'apporter à la prairie les graines de plantes qui se sont adaptées aux conditions locales au fil des générations.» Si on utilise des mélanges de semences achetés, ces caractéristiques locales disparaissent.

Une deuxième étape sera centrée sur les possibilités de réaliser de nouvelles SPB et des éléments structurels. «Le conseiller regarde s'il y a déjà dans la région des projets de mise en réseau ou d'encouragement d'espèces», explique Véronique Chevillat. Car plus les exploitations qui prennent des mesures pour une espèce sont nombreuses dans une région, plus elle a de chances de survivre et de se multiplier. «Il est important de favoriser les espèces typiques de la région, celles qu'on appelle espèces cibles et espèces caractéristiques.»

L'Ordonnance sur les paiements directs a défini 19 types de SPB, chacune créant un habitat spécifique pour différentes espèces. Presque tous les types de SPB donnent droit à des contributions, certaines donnant droit à des contributions supplémentaires si elles sont de particulièrement haute qualité, ce qu'on appelle le niveau de qualité II. Ces contributions supplémentaires peuvent être une motivation pour favoriser la biodiversité dans sa ferme. La conviction intérieure est une autre motivation. Les agriculteurs portent en effet une grande responsabilité pour la biodiversité car ils créent et aménagent depuis toujours les paysages. «De nombreux exemples confirment qu'il est possible de gérer un domaine agricole de manière moderne et productive tout en favorisant la nature», conclut Véronique Chevillat. *Claudia Frick*

Au premier plan une flore adventice dans du blé et derrière, une jachère fleurie en deuxième année suivie par un verger de niveau de qualité II. *Photo: Claudia Frick*



Guide de la biodiversité

Le livre «La biodiversité sur l'exploitation agricole – Guide pratique» montre de manière simple et compréhensible quelles mesures permettent de favoriser la biodiversité sur les surfaces agricoles. Il contient de nombreux conseils pratiques pour la planification et la réalisation des mesures. Ce livre coûte 30 francs.

→ FiBL, Véronique Chevillat
veronique.chevillat@fibl.org
Tél. 062 865 04 12

shop.fibl.org > N° de comm. 1703

Informations en ligne

Les sites internet suivants fournissent de nombreuses informations au sujet de l'encouragement de la biodiversité.

www.agri-biodiv.ch

www.bff-spb.ch

Conseils pour la biodiversité

Si vous désirez favoriser encore mieux la biodiversité dans votre ferme, annoncez-vous pour un conseil pour la biodiversité. Ces conseils sont donnés par des paysans et paysannes bio expérimentés et formés pour cela par le FiBL.

Ces conseils sont soutenus financièrement par Bio Suisse et les producteurs se voient facturer une contribution de 150 francs.

→ Bio Suisse, Sara Gomez
sara.gomez@bio-suisse.ch
Tél. 061 204 66 38

www.bio-suisse.ch > Producteurs > Développement durable > Biodiversité



Un total de cinq hectares de prairies extensives font partie de la ferme Heuberger, dont trois présentent une biodiversité particulière et atteignent le niveau de qualité II. Photos: Claudia Frick

Davantage d'habitats *pour les oiseaux et les petits mammifères*

Ces dernières années, Roland Heuberger a créé de nombreuses surfaces proches de l'état naturel sur son domaine, mais la production agricole reste un des piliers essentiels de la ferme.

Ça chante et papillonne dans les prairies en fleur de Roland Heuberger. L'œil est frappé par les nombreuses haies et les arbres fruitiers sur ses surfaces agricoles. «J'ai déjà souvent été interpellé par des promeneurs qui trouvaient tout cela très beau», raconte-t-il. Ça le réjouit chaque fois, car au début son engagement pour la nature a buté contre le scepticisme de ses collègues.

Roland Heuberger cultive un domaine de 28 hectares avec vaches laitières, arbres fruitiers haute-tige et grandes cultures à Hosenruck TG. Il a repris la ferme de ses parents en 1994 et six ans plus tard, il la reconvertissait au Bourgeon. Mais ça a toujours été clair pour lui: «Respecter le Cahier des charges de Bio Suisse ne me suffit pas. Je veux faire davantage pour la biodiversité.» Bio Suisse et le FiBL cherchaient alors dans le cadre du projet «Encouragement de la biodiversité dans les fermes Bourgeon» des agriculteurs qui voulaient entreprendre une revalorisation écologique de leurs surfaces. Le domaine de Roland Heuberger a été l'une de ces 65 fermes pilotes. «La conseillère du FiBL m'a montré où des revalorisations et des créations de nouvelles surfaces de promotion

de la biodiversité avaient un sens», raconte-t-il. Il a repris et réalisé une grande partie de ces propositions.

Les propositions tenaient aussi compte du fait qu'une partie de la surface se trouve dans un corridor qui a été défini dans le cadre d'un projet de mise en réseau du canton de Thurgovie. Dans ce corridor, les fermes qui y participent doivent consacrer 14 % de leurs surfaces à des surfaces de promotion de la biodiversité, dont la moitié avec qualité. Le projet s'est concentré sur les arbres fruitiers haute-tige et les prairies extensives typiques de la région. Ces prés-vergers offrent des habitats p. ex. au rouge-queue, au torcol fourmilier, aux lièvres et aux belettes. Toutes ces espèces étaient naguère fréquentes.

Comme du temps du grand-père

Entre les différentes parcelles, Roland Heuberger a planté au cours des dernières années 400 mètres de haies de buissons indigènes qui offrent des habitats à des petits mammifères et à des oiseaux comme la pie-grièche écorcheuse. La plantation et l'entretien de ce genre de haies nécessite beaucoup de temps au début. «J'ai dû protéger les nouveaux buissons pendant quatre ans avec des clôtures pour éviter que les chevreuils les endommagent en les broutant», raconte-t-il.

Les prairies extensives sont un point fort des mesures de biodiversité réalisées sur le domaine. Sur les cinq hectares, trois présentent le niveau de qualité II, ce qui veut dire qu'elles ont une biodiversité particulièrement importante. «J'entretiens mes prairies extensives et les autres surfaces de

promotion de la biodiversité avec autant soin que les cultures», explique Roland Heuberger. C'est la seule manière d'avoir une haute qualité. Les prairies extensives de niveau II ont été ressemées avec un mélange de prairie fleurie qu'il a semé après avoir labouré les anciennes prairies.

Il a en outre planté plusieurs lignes de Wasserbirne sur une prairie permanente. Cette grande poire cultivée en haute-tige est typique des prés-vergers et peu sensible au feu bactérien.

«Respecter le Cahier des charges de Bio Suisse ne me suffit pas. Je veux faire davantage pour la biodiversité.»

Roland Heuberger, agriculteur

Ces arbres abritent p. ex. des rouges-queues à front blanc ou des grimpeaux. «Les prairies ressemblent de nouveau aux anciennes photos», dit-il. La lisière de forêt qui borde la prairie a été revalorisée avec un forestier. Des sapins ont été abattus, quelques feuillus élagués et des trouées créées dans la lisière auparavant toute droite. «La lisière est maintenant étagée et offre de nouveaux habitats situés à la transition entre forêt et prairie.»

Les jachères fleuries et les bords des champs sont le plus possible aménagés pour rectifier les bords de forme irrégulière et pour protéger ses champs contre la dérive des produits phytosanitaires des exploitations conventionnelles voisines. Il a aussi remis à ciel ouvert un ruisseau enterré. «Il a d'ailleurs fallu beaucoup de persévérance car des oppositions ont retardé l'autorisation», raconte-t-il. Cette opération a été cofinancée par la Confédération et Pro Natura comme mesure de renaturation des cours d'eau.

Trois fois plus de mesures qu'exigé

Malgré tout son engagement pour la biodiversité, la ferme doit rester une entreprise de production – mais sans concessions contre la nature. Il aimerait p. ex. que les prés-vergers lui fournissent autant de revenu par la vente des fruits que par les paiements directs. Les prairies de ses vergers sont extensives.

«On dit souvent que les prairies extensives ne sont pas possibles dans les vergers parce que les rongeurs s'y propageraient trop fortement», explique-t-il. Son expérience est cependant que les prairies écologiques entre les arbres fonctionnent bien et il n'a pas l'impression d'avoir davantage de rongeurs que dans les vergers intensifs. Le foin des prairies extensives est valorisé dans la ferme. «Je le donne aux vaches taries, mais j'en donne aussi aux vaches en lactation pour apporter de la structure à la ration.»

Le résultat des travaux des dernières années est visible: Le domaine compte 38 mesures d'encouragement de la biodiversité, plus de trois fois plus que ce qu'exige le Cahier des charges de Bio Suisse exige. La diversité de ces mesures est importante pour Roland Heuberger. En plus des surfaces extensives, il installe par exemple comme bordure une surface de compensation écologique vers chaque champ cultivé. «Dans les vergers, je laisse les branches en tas et les arbres morts ne sont pas abattus.» Cela n'est pas une image habituelle, mais cela fournit des habitats supplémentaires pour les animaux et les plantes. «Depuis que je me suis engagé pour une meilleure biodiversité, je vois des espèces que je ne remarquais pas avant – par exemple des libellules et des papillons.» *Claudia Frick*



Portrait du domaine

Surface agricole utile: 28 ha à Hosenruck TG, à 680 m. alt.

Surfaces de biodiversité: 6,5 ha (sans les arbres haute-tige), dont 5,5 ha de prairie extensive, dont 3,2 ha avec le niveau de qualité II, 43 ares de haies, 29 ares de jachères fleuries, 9 ares de bordures de champs, 9 ares de bandes fleuries.

Surface assolée: 7 ha, rotation culturale: prairie temporaire, maïs, blé d'automne, association pois protéagineux / orge, millet, blé d'automne. Travail du sol sans labour ou avec labour superficiel.

Prairies: 15 ha.

Forêt: 2,5 ha.

Arbres fruitiers haute-tige: 290, dont 247 avec le niveau de qualité II.

Vaches laitières: 24, Holstein croisée avec de la Tachetée rouge suisse. But: affouragement sans concentrés.



La bordure pluriannuelle le long du champ offre des habitats pour divers petits animaux.

Ce qui dure longtemps *fin*it par aboutir

Il faut des années jusqu'à ce qu'un produit phytosanitaire puisse être mis sur le marché. Le FiBL développe aussi des produits. La chercheuse Barbara Thürig explique pourquoi c'est si long.

Le cuivre cause bien des soucis à l'agriculture biologique, mais il reste un produit phytosanitaire important. On ne peut pas s'en passer contre le mildiou de la vigne, la tavelure des pommes et le mildiou des fanes et des tubercules de la pomme de terre. Or ce métal lourd s'accumule dans le sol, ce qui le rend nocif pour l'environnement.

Voilà pourquoi la recherche est depuis des années sur la piste d'alternatives au cuivre. Au FiBL, cela fait près de 15 ans que 112 produits potentiellement biocompatibles sont étudiés comme alternatives au cuivre dans les vignes dans le cadre d'un projet de l'UE, mais aucun d'entre eux ne remplit toutes les exigences posées à un produit phytosanitaire bio. Cela a montré qu'il fallait d'urgence chercher de nouvelles matières actives.

Beaucoup de substances bioactives dans le bois

Pour découvrir de nouvelles matières actives, les chercheurs du FiBL ont commencé par tester différents extraits de plantes pour savoir s'ils ont un effet fongicide. Deux collections étaient alors à disposition: d'une part quelque 3500 extraits de plantes du monde entier que le FiBL peut utiliser grâce à

une collaboration avec l'Institut de biologie pharmaceutique de l'université de Bâle, et d'autre part une centaine d'extraits de bois et d'écorces venant d'un projet qui cherchait des possibilités de valorisation pour les sous-produits de l'industrie du bois. «On sait bien que le bois et l'écorce contiennent de nombreuses substances bioactives, donc des substances qui ont un quelconque effet sur les organismes vivants, explique Barbara Thürig, qui participe au FiBL au projet «remplacement du cuivre». «Nous sommes donc partis de l'hypothèse que quelques-unes de ces substances pouvaient aussi être actives contre des agents pathogènes pour les plantes.»

À chaque étape des extraits sont exclus de la course

Dans une première étape, les chercheurs du FiBL ont donc tout d'abord testé en laboratoire l'efficacité des échantillons contre différents agents pathogènes des maladies des plantes, entre autre la tavelure des pommes et le mildiou de la vigne. Les agents pathogènes ont alors été directement soumis à différentes concentrations des extraits de plantes. Quelque 300 extraits ont montré une efficacité – même si elle était très variable. Il a ensuite été étudié pour ces extraits quelles étaient les quantités et les coûts des matières premières nécessaires. D'autres causes peuvent aussi amener à ne pas continuer d'étudier un extrait: si le transport est très coûteux, s'ils provient d'espèces végétales rares ou s'il a des effets secondaires pour l'homme ou pour l'environnement.

La cinquantaine d'extraits restants qui avaient une bonne efficacité ont ensuite été testés sous serre sur des plantules



La chercheuse du FiBL Barbara Thürig teste l'efficacité de différents extraits sur les agents pathogènes du mildiou de la vigne et de la tavelure des pommes. Photos: Christian Flierl

de pommiers et de vignes. «À ce stade nous avons vaporisé les feuilles des plantes d'abord avec les extraits puis avec les agents pathogènes du mildiou de la vigne et de la tavelure des pommes», explique Barbara Thürig. Cela a permis à une petite vingtaine d'extraits de confirmer leur bonne efficacité.

Les six candidats les plus prometteurs ont ensuite été testés une première fois au champ sur des microparcelles du FiBL. Et en même temps les chercheurs étudiaient en laboratoire si les extraits étaient toxiques pour l'homme et / ou l'environnement,

«J'espère que nous pourrions proposer d'ici cinq à six ans une bonne alternative au cuivre en arboriculture et en viticulture.»

Barbara Thürig, FiBL

s'ils étaient stables et donc candidats à une formulation facilement utilisable dans la pratique. Pour la stabilité, il s'agit de trouver un compromis: «Le produit doit agir pendant une certaine période, donc être stable, et ne pas se <dégonfler> tout de suite au contact de la lumière ou de l'eau. Et en même temps il doit pouvoir se dégrader sans laisser de résidus, donc être instable dans une certaine mesure», explique Barbara Thürig. Les extraits qui restaient en lice ont ensuite été testés sur d'autres sites de recherche.

«Pendant ce temps nous déterminions avec nos partenaires de l'université de Bâle quels composants étaient responsables de l'efficacité. Cette connaissance des composants est incontournable pour toutes les autres étapes de développement d'un produit et pour la demande d'un brevet», dit-elle encore.

Un brevet pour une découverte

Un brevet est absolument nécessaire pour la mise sur le marché, car il protège la découverte et représente pour le partenaire industriel une sécurité sans laquelle il serait impossible de faire les investissements substantiels nécessaires. «Il est pratiquement impossible de mettre un produit phytosanitaire sur le marché sans avoir de partenaire industriel», explique Barbara Thürig. Le partenaire industriel assume le financement et le dossier d'homologation, l'ensemble de la production technique et la distribution. «Le brevetage nous permet d'assurer qu'une substance active définie contenue dans un certain extrait soit utilisée en agriculture contre les agents pathogènes mentionnés dans le brevet», continue Barbara Thürig. Et cela garantit aussi que personne ne puisse bloquer l'utilisation de cette substance naturelle en agriculture biologique.

La Suisse reprend les homologations de l'UE

Onze ans se sont écoulés depuis que le FiBL a commencé de travailler avec les échantillons du projet sur les possibilités de valorisation des sous-produits forestiers. Les chercheurs ont développé un extrait d'écorce de mélèze qui est efficace contre le mildiou de la vigne. «Nous sommes maintenant en train d'établir le dossier d'homologation», raconte Barbara Thürig. Ce dossier rassemble les résultats des études qui ont été obtenus au fil des ans: Étude sur la dégradation et les résidus dans les plantes, le sol, l'eau et l'air, mais aussi sur la toxicité aiguë et chronique.

L'établissement du dossier peut durer deux à trois ans. «Il va de soi que nous veillons à exclure dès le début tous les extraits qui pourraient présenter une quelconque forme de toxicité, mais de toute façon seuls les très complexes et très coûteux essais sur la toxicologie humaine et environnementale, qui sont effectués par des entreprises spécialisées, peuvent montrer si un nouvel extrait peut remplir toutes les exigences pour un produit naturel sûr et respectueux de l'environnement. Comme dans le développement des médicaments, il peut arriver que de nouveaux produits n'échouent que tard dans l'homologation, lorsque toutes les informations sont disponibles», raconte Barbara Thürig.

L'équipe de recherche aimerait déposer d'ici 2022 avec le partenaire industriel le dossier d'homologation pour le nouvel extrait. «Si le produit obtient l'homologation, le partenaire industriel peut démarrer la fabrication, activer la distribution et planifier la mise sur le marché. Cela dure à peu près deux ans.»

Le processus dure donc en gros quinze ans depuis l'idée jusqu'à l'homologation du produit. Le dossier est d'abord déposé dans un pays de l'UE car les coûts de développement sont bien trop élevés pour un marché aussi petit que la Suisse. Les producteurs bio suisses disposeront quand même du produit puisque la Suisse évalue en général de manière semblable les produits qui sont autorisés dans l'UE. Barbara Thürig estime que les coûts de développement d'un produit phytosanitaire naturel jusqu'à sa mise sur le marché atteignent entre six et douze millions de francs. Les projets de remplacement du cuivre ont



Les petites plantes de vigne reçoivent en pulvérisation d'abord l'extrait puis l'agent pathogène du mildiou.

été jusqu'à maintenant soutenus par l'OFAG, l'UE et le Fonds Coop pour le développement durable avec quelque deux millions de francs, dont plus d'un million venant du Fonds Coop pour le développement durable. «Le projet est soutenu depuis huit ans et les soutiens ont maintenant été prolongés pour quatre ans. Nous sommes très reconnaissants pour ce soutien à long terme et fiable», dit Barbara Thürig. «J'espère que nous pourrions proposer d'ici cinq à six ans une bonne alternative au cuivre en arboriculture et en viticulture.» Katharina Scheuner •

Un succès avec le sol à l'honneur

La Journée Suisse des Grandes Cultures Bio a attiré, le 13 juin dernier, plus de 1800 personnes à Münsingen BE.

C'est la deuxième fois, comme en 2014, que ce grand rendez-vous des grandes cultures bio se déroule sur la ferme d'Urs Siegenthaler, sise au Bio Schwand à Münsingen. Cette année, pour la septième édition, le thème principal était le sol avec des postes consacrés à sa biodiversité, le test à la bêche, la pression exercée par les machines agricoles et un profil de sol. Organisée par le FiBL, Bio Suisse, Sativa Rheinau SA, l'Inforama et Sigis Biohof, cette journée a offert une vitrine de choix pour les grandes cultures bio et a donné l'occasion aux agricultrices

et agriculteurs, qu'ils soient bio ou conventionnels, de se renseigner sur les dernières tendances et solutions aux nombreux défis liés aux cultures biologiques. Quinze autres postes thématiques ont présenté une foule d'informations sur des sujets très diversifiés comme par exemple la betterave sucrière, la pomme de terre, les cultures de niche, l'agriculture contractuelle ou encore les variétés de céréales. Lors de la démonstration de machines, qui s'est déroulée uniquement l'après-midi en raison des conditions humides du sol, on a pu voir à l'oeuvre un robot de sarclage aux côtés d'une sarcleuse hippotractée ainsi que différentes fraises pour la destruction des prairies sans labour. Nous vous présentons ci-dessous quelques moments forts de cette passionnante journée en attendant la prochaine qui se déroulera en 2021. *Christian Hirschi*



Le sol est un élément vivant qu'il s'agit de préserver au mieux. Lors de la démonstration de machines, on a pu voir à l'oeuvre la charrue Kverneland qui permet de réaliser un labour superficiel à une profondeur de 10 cm. *Photo: Marion Nitsch*



La machine a remplacé le cheval et peut-être bientôt l'humain. Mais la traction animale n'a pas encore dit son dernier mot: le matin, le cheval et l'homme ont pu sarcler le maïs alors que la terre était trop humide pour le robot. *Photos: Marion Nitsch*



Grâce à sa technique d'analyse vidéo des plantes, la sarcluse Garford Robocrop InRow permet de sarcler les betteraves sur la ligne. *Photo: hir*



Dietmar Näser (à gauche) et Friedrich Wenz ont présenté le concept d'agriculture régénérative, exemples à l'appui. *Photo: hir*



L'homéopathie dans les pommes de terres ouvre des perspectives encourageantes, pour les autres cultures également. *Photo: Marion Nitsch*

BIO

Actualités

- Je m'abonne au Bioactualités pour une année, 10 numéros Fr. 53.- / étranger Fr. 67.-
- J'aimerais un exemplaire d'essai gratuit du Bioactualités
- J'aimerais recevoir la newsletter gratuite du Bioactualités
- Je suis en formation et reçois le Bioactualités au tarif réduit de Fr. 43.- par année (seulement en Suisse, au max. 3 ans).
Prière de joindre un justificatif.

Prénom / Nom

Adresse

NPA / localité / pays

Courriel

Date

Signature

Découper le talon et l'envoyer à:
Bio Suisse, Édition du Bioactualités, Peter Merian-Strasse 34,
4052 Bâle
Tél. +41 (0)61 204 66 66
courriel edition@bioactualites.ch

Votre
partenaire pour
semences BIO



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Engrais vert BIO

	Trèfle d'alexandrie	Trèfle de perse	Avoine rude	Pois de printemps	Vesce de printemps	Lin de printemps	Seradelle	Sarrasin	Radis	Lupin bleue	Tournesol	Guizotia / Nyger	Phacélie
Rytz ALEXPP	42	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20
Rytz Bio FIT	15	-	40	-	-	33	-	-	-	-	-	4	8
Terra-FIT uno	50	20	-	-	-	-	-	-	9	-	-	10	11
Terra-FIT tre	8	6	-	22	21	-	7	14	-	15	-	3	4
Terra-FIT quattro	8	6	-	26	26	-	13	-	8	-	1	6	6

Fonctions des mélanges Terra-FIT

- Amélioration de la portance des sols
- Augmentation de l'activité du sol (vers de terre, microorganismes du sol ect.)
- Accroissement du volume des pores du sol
- Accumulation d'humus
- Rétention des éléments nutritifs
- Ameublissement du sol grâce aux plantes à racines pivotantes

Avantages des mélanges Terra-FIT par rapport aux semis purs

- Biomasse plus grande et rendements supérieurs comparé aux semis purs
- Meilleure concurrence vis-à-vis des mauvaises herbes
- Meilleure colonisation de toutes les couches du sol par les racines
- Moins de perte de substances nutritives, car moins d'érosion et moins de pertes par lessivage
- Capacité de compensation assurant la couverture du sol, spécialement grâce à une levée assurée

Mühle Rytz AG, Agrarhandel und Bioprodukte
3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00, www.muehlerytz.ch



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.



« La BAS a été une partenaire de la première heure pour la transmission de la ferme et pour sa conversion définitive à l'agriculture biologique. »

Matthieu Glauser, agriculteur bio à Champvent, dans le canton de Vaud.

artisch.hoek.net

Plus qu'une tendance :
Depuis notre fondation il y a presque 30 ans, nous encourageons et finançons l'agriculture durable dans toute la Suisse.

www.bas.ch

La production suisse d'abricots bio *progress*



En Valais, principal canton producteur d'abricot, le sentiment est mitigé. Des pertes liées au gel sont notables sur les coteaux. Les conditions pluvieuses lors de la floraison de certaines parcelles ont entraîné des pertes de rendement liées

à la moniliose des fleurs et des rameaux. C'est l'une des maladies fongiques qui cause le plus de dommages pour la culture d'abricotiers, notamment en bio. Elle fait l'objet d'un projet de recherche du FiBL et d'Agroscope financé par l'OFAG. Au cours des trois dernières années, des solutions de régulation du pathogène ont été décelées et la sensibilité de nombreuses nouvelles variétés a été testée. Alors que les produits phytosanitaires biocompatibles ont une efficacité insuffisante en cas de forte pression infectieuse, de nouvelles variétés comme Mia et Lisa s'avèrent nettement plus robustes que les variétés standards. Une réorientation des cultures bio d'abrico-

tiers basée sur des variétés et des porte-greffes robustes, voire des systèmes de protection contre les intempéries dans les régions humides, devrait permettre à l'avenir d'améliorer la sécurité de la production. *Flore Lebleu, FiBL*

Liste des variétés d'abricots

→ shop.fibl.org > No de commande 2024

Conseils abricots bio

→ flore.lebleu@fibl.org
Tél. 062 865 17 26



Planifier ses betteraves sucrières



Planifiez dès à présent la prochaine saison de vos betteraves sucrières! Le choix de la parcelle sera déterminant, tant au niveau de la structure du sol et de son pH (>6.5) qu'au niveau de la propreté de

la parcelle, la betterave étant particulièrement sensible à l'enherbement. En précédent cultural, une prairie artificielle de deux ans au maximum aura l'avantage de laisser un champ «relativement propre», mais attention aux risques élevés de ver fil-de-fer, de tipules et de limaces. On privilégiera davantage une céréale comme précédent avec la mise en place d'un engrais vert en culture intermédiaire. Le choix du couvert tiendra compte des contraintes de la rotation en combinant un effet de restitution d'azote et le maintien de la propreté de la parcelle. Un mélange tel que pois, vesce, lupin, trèfle d'Alexandrie, avoine rude et phacélie per-

met de combiner ces exigences. Une destruction de l'engrais vert avant l'hiver est préconisée. *Milo Stöcklin, FRI*

Fiche technique Agridea

→ bioactualites.ch > Cultures > Grandes cultures > Betteraves > Désherbage des betteraves sucrières > Fiche technique

Conseils betteraves sucrières bio

→ milo.stoecklin@fri.ch
Tél. 032 420 74 65



Faux-semis ou engrais vert



Les moissons sont déjà bien avancées. L'intervalle entre deux cultures est une excellente période pour prendre soin du sol. Pratiquer un faux-semis n'intervient généralement qu'en der-

nier recours en présence d'adventices à problèmes. Idéalement, mieux vaut tirer parti des longues et chaudes journées pour mettre en place des engrais verts afin de couvrir et de nourrir le sol. Bien choisis, les couverts mettent les adventices sous pression, capturent l'azote, améliorent la structure du sol et contribuent à la formation d'humus. La plupart des semenciers proposent des mélanges répondant à ces différentes exigences. Pour un maximum d'efficacité dans la couverture du sol et contre les adventices, il faudrait semer le plus tôt possible après la moisson. Les semis réalisés après le 15 août sont souvent in-

satisfaisants et n'assurent qu'une couverture minimale du sol en hiver. Après les pommes de terre et les légumineuses à graines, il vaut particulièrement la peine de mettre en place un engrais vert avant les cultures d'automne afin de lier l'azote résiduel le plus rapidement possible. *Adrian von Niederhäusern, IAG*

Conseils couverts végétaux

→ adrian.vonniederhaeusern@fr.ch
Tél. 026 305 58 83



Concentrés: Pénurie de protéines en vue à partir de 2022

Dans deux ans et demi, les ruminants devront recevoir une alimentation cent pourcent Bourgeon suisse. La luzerne ou le soja importés seront interdits dès ce moment-là.

Le composant protéique le plus utilisé dans les concentrés pour les ruminants est le tourteau de soja importé. Or les ruminants devront recevoir une alimentation cent pourcent Bourgeon suisse à partir de 2022. C'est ce qu'ont décidé les délégués de Bio Suisse au printemps 2018 afin que le lait de vache Bourgeon soit produit avec les aliments fourragers disponibles en Suisse, c.-à-d. principalement de l'herbe. Ceux qui utilisent encore des concentrés avec du soja importé ou qui complètent les fourrages de base avec de la luzerne importée devront donc bientôt modifier leur affouragement.

La future interdiction d'importation posera un grand défi aux fabricants suisses d'aliments fourragers. Remplacer le soja importé par du soja suisse est difficile. Selon une estimation de la branche, il faudrait quelque 2500 hectares de soja fourrager pour couvrir les besoins actuels. Or l'année passée, les cultures de soja fourrager n'ont atteint qu'une centaine d'hectares.

Il serait plus facile de remplacer le soja par du lupin, mais ce dernier a une plus faible teneur en protéine et il y a peu d'expérience avec cette culture. La féverole et le pois protéagineux contiennent trop peu de protéine pour pouvoir équi-

librer la proportion de protéines d'une ration pour des ruminants. «Si les surfaces de soja ou de lupin n'augmentent pas massivement d'ici trois ans, nous n'aurons que très peu de concentrés protéiques à mettre sur le marché, dit Christian Rytz du moulin Rytz. Le prix de référence et la contribution d'encouragement ont bien été augmentés en 2019, tant pour le soja que pour le lupin, «mais je ne crois pas que les surfaces puissent être suffisamment augmentées car les deux cultures ont certaines exigences climatiques et pédologiques.»

Les moulins prévoient une augmentation des prix

Les composants protéiques indigènes manquants ne sont cependant pas le seul défi pour les fabricants d'aliments fourragers. Si la directive «seulement des fourrages suisses» doit être appliquée à la lettre, cela signifiera que chaque sac d'aliment pour les ruminants devra contenir seulement des matières premières suisses. Les moulins ne stockent cependant pas les composants fourragers suisses séparément des importés mais mettent le tout dans le même silo. Jessica Zimmermann, du moulin Willi Grüninger AG, est préoccupée: «Si nous devons stocker séparément les composants fourragers suisses et étrangers, nous devons construire de nouveaux silos, ce qui n'est pas réaliste.» Une alternative praticable serait le bilan des quantités actuellement discuté par Bio Suisse et qui doit être défini dans un règlement.

Si les organisations membres acceptent ce règlement cet été, la séparation physique des composants fourragers suisses et étrangers continuera de ne pas être nécessaire. Les moulins devraient alors seulement prouver par calcul qu'ils ont stocké



Encore plus important depuis 2022: Des fourrages de base de bonne qualité pour les vaches laitières. Photo: Claudia Frick

autant de fourrages suisses qu'ils en ont effectivement vendus pour les ruminants.

«Nous ne pouvons rien planifier tant qu'il n'est pas sûr que le bilan des quantités soit accepté», dit aussi Jacques Emmenegger du fabricant d'aliments fourragers UFA. Sans bilan des quantités, il est possible que seuls quelques moulins bio puissent produire des concentrés pour les ruminants. «Produire des aliments fourragers purement suisses pour les ruminants reviendra plus cher, alors que le marché des concentrés Bourgeon va nettement diminuer à partir de 2022.»

Produire du lait seulement avec le fourrage de base

«Les producteurs de lait qui ont des rendements élevés doivent être conscients que l'approvisionnement en protéines sera difficile à partir de 2022», dit Christophe Notz, conseiller en production animale du FiBL. Le rendement laitier baissera s'il faut diminuer les composants fourragers protéiques. Bio Suisse a donc formulé avec le FiBL un projet de conseils pour les fermes concernées (voir encadré).

Christophe Notz recommande: «Les concentrés devraient être réservés pour le début de la lactation. La vache a en effet besoin de concentrés énergétiques pendant cette période, et certaines vaches souffrent d'un déficit d'énergie pendant ces cent premiers jours. Le reste du temps, la plupart des vaches peuvent se contenter de fourrages prairiaux car ils contiennent suffisamment de protéines, surtout pendant la saison de pâture.» Les vaches qui ont besoin de beaucoup de protéines dans la ration pour produire du lait devront à moyen terme être retirées de la sélection. L'affouragement d'hiver devra aussi être modifié en enlevant de la ration le maïs et les betteraves sucrières afin qu'il n'y ait pas de surplus d'énergie.

Les fermes qui couvrent leurs besoins de protéines avec de la luzerne bio importée auront aussi de la peine, car ces importations ne seront plus possibles. «La culture de la luzerne sera judicieuse aux endroits adéquats, et peut-être que des partenariats pourront se mettre en place avec d'autres fermes Bourgeon qui ont peu de bétail et qui peuvent cultiver des fourrages de base», dit Christophe Notz.

Le marché du triticale et de l'avoine va diminuer

La réduction à cinq pourcents de concentrés qui entrera en vigueur en 2022 ainsi que la limitation aux fourrages Bourgeon suisses auront aussi des répercussions sur la demande de triticale et d'avoine Bourgeon. Les quantités de ces deux céréales qui sont utilisées par les moulins proviennent presque totalement de cultures suisses, les importations sont très faibles. Le triticale et l'avoine sont jusqu'à présent utilisés presque exclusivement pour les ruminants. «Si on manque de composants protéiques, il n'y aura presque plus besoin de céréales pour les aliments pour les ruminants», dit Eric Droz du moulin Lehmann Bioprodukte. Ces deux céréales ne peuvent pas être utilisées en grandes quantités pour les autres espèces animales. On peut donc craindre que le marché pour le triticale et l'avoine Bourgeon s'effondre à partir de 2022 et qu'il faille développer de nouveaux créneaux.

Sans importations d'aliments fourragers pour les ruminants, les agriculteurs devront s'assurer encore plus que maintenant d'avoir assez de fourrages de la ferme, même en cas de pertes de récoltes. Beatrice Scheurer, du secteur Agriculture de Bio Suisse, le souligne: «Selon les dispositions de Bio Suisse, après 2022, les importations de fourrages grossiers pour les



Les composants des concentrés pour les ruminants devront tous provenir de Suisse à partir de 2022. Photo: schu

ruminants ne seront également possibles qu'avec une autorisation exceptionnelle de l'organisme de certification en cas de grosses pertes de récoltes. En cas d'autorisation exceptionnelle, il faudra acheter en priorité du fourrage Bio UE car les fourrages conventionnels ne seront autorisés que s'il y a une pénurie de fourrage Bio UE.» Cette règle est d'ailleurs en vigueur depuis le début de cette année.

Il n'y aura pas d'autorisations exceptionnelles pour l'importation de composants d'aliments concentrés. Depuis 2019, il n'y a en outre plus d'autorisations exceptionnelles pour des cultures fourragères comme le maïs. Les sous-produits de meunerie produits en Suisse avec des céréales importées, comme le son de blé ou la balle d'avoine, ainsi que les vitamines et les additifs, pourront encore être importés après 2022. Claudia Frick



S'inscrire pour des conseils

Pour les fermes avec 15 vaches ou plus, qui affouragent des concentrés protéiques et ont une production laitière de plus de 7000 litres, Bio Suisse finance un conseil par un vulgarisateur du FiBL qui va aider le ou la chef-fe d'exploitation à rendre l'affouragement conforme au Cahier des charges.

Ces conseils comprennent deux visites de la ferme et un conseil mensuel par téléphone ou par courriel. Une analyse de l'état actuel de l'affouragement, de la fécondité et de la santé animale est d'abord effectuée puis une stratégie pour la diminution des concentrés protéiques est définie lors d'une discussion. Une deuxième visite de la ferme est ensuite effectuée après une période d'affouragement.

Ces conseils coûtent aux agriculteurs un forfait de 200.- francs.

Les chef-fe-s d'exploitation qui participent à ce programme seront invités à une rencontre annuelle pour échanger leurs expériences. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à Bio Suisse. Beatrice Scheurer, Bio Suisse

→ Beatrice Scheurer, Secteur Agriculture
beatrice.scheurer@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 18

À commander ou à télécharger gratuitement:

Fiche technique «Diminuer l'utilisation des concentrés en production laitière»

shop.fibl.org > N° de comm. 2019

On cherche mères de taureaux et veaux mâles de fermes Bourgeon

Swissgenetics va aussi proposer des taureaux bio d'IA. À partir de l'hiver prochain, les premiers veaux mâles adéquats issus du projet «Taureaux Bio d'IA» seront achetés.

Les vaches laitières des fermes bio doivent vivre longtemps, bien valoriser les fourrages grossiers et s'en sortir avec peu ou pas de concentrés et pas d'antibiotiques. Cela en prévision que seulement 5% de concentrés seront autorisés à partir de 2022. Or les taureaux à disposition pour l'insémination artificielle (taureaux d'IA) proviennent pour la plupart de lignées

avec Thomas Pliska de Bio Suisse et trois sélectionneurs bio. La recherche de bons veaux mâles commence pour ainsi dire dans le ventre de la mère, et même avant: on cherche surtout de bonnes mères de taureaux qui ont déjà été ou seront inséminées avec un taureau adéquat pour l'agriculture biologique. «Nous avons défini avec des éleveurs bio et des fédérations d'élevage quels critères une mère de taureau ou un veau mâle doit remplir pour être intéressant pour le projet», explique Anet Spengler. Ces critères se trouvent dans le tableau de la page ci-contre.

En se basant sur les données d'élevage des bêtes enregistrées au Herdbook, l'équipe du projet a déjà effectué avec les fédérations d'élevage une première sélection de vaches potentiellement intéressantes et de veaux mâles déjà nés.



Des mères de taureaux comme Ameise, mère d'Adi, sont intéressantes pour le projet. Photo: Hans Braun



Des veaux comme Asterix pourraient devenir de bons taureaux bio à cause de leur ascendance. Photo: Anet Spengler

conventionnelles de sélection qui se concentrent surtout sur les hauts rendements laitiers, qui sont souvent corrélés avec la grandeur. «Il peut être difficile d'atteindre les buts d'élevage du bétail laitier bio avec ces taureaux», dit Anet Spengler, Responsable du Groupe Sélection animale du FiBL.

Pour faire avancer la sélection bio des vaches laitières, le projet «Taureaux Bio d'IA pour la sélection laitière bio» a été lancé il y a deux ans. Ce projet implique des sélectionneuses et sélectionneurs bio engagés ainsi que le FiBL, Bio Suisse, les fédérations Braunvieh Schweiz, Swissherdbook, Swissgenetics, IG Neue Schweizer Kuh et l'école d'agriculture du Plantahof. Le but est ambitieux: des doses de sperme de taureaux bio des races Brune, Brune d'origine, Tachetée rouge suisse et Simmental doivent être à disposition des fermes laitières depuis 2021. Pour y arriver, le projet va rafler ces prochains mois une quarantaine de veaux mâles de ces quatre races.

Critères définis pour le taureau bio idéal

«Il s'agit maintenant de chercher et de trouver les meilleurs veaux mâles», dit Anet Spengler, qui dirige le programme

«Les éleveurs de ces animaux qui remplissent les critères recevront cet été une lettre pour les informer sur le projet», explique Anet Spengler.

Il ne suffit par ailleurs pas que la génétique du veau mâle et de la mère soient bonnes: La ferme doit aussi remplir certains critères (voir page ci-contre) et utiliser le moins possible d'antibiotiques.

Faire son choix et acheter

Les veaux mâles intéressants qui sont annoncés seront évalués directement à la ferme par des spécialistes expérimentés. Les meilleurs veaux seront sélectionnés et achetés pour le projet vers l'âge de cinq mois. «Nous regarderons aussi que les animaux aient des génétiques différentes et ne proviennent pas de lignées semblables», dit Anet Spengler.

Après l'achat, les veaux mâles seront élevés pendant environ huit mois en conditions bio et sans concentrés. L'équipe du projet choisira ensuite les deux meilleurs par race et les vendra à Swissgenetics. Le sperme des taureaux y sera prélevé et introduit dans le programme standard. Il est en outre prévu d'acheter plus tard d'autres veaux mâles. Claudia Frick

Critères pour les animaux qui sont intéressants pour le projet «Taureaux Bio d'IA»

Mère du taureau	Brune (BV)	Brune d'origine (OB)	Tachetée rouge suisse (SF)	Simmental (SI)
Taille en cm resp. valeur d'élevage	≤ 148 cm	≤ 145 cm	≤ 148 cm	–
Valeur d'élevage Pâturage / Globale	≥ 105	≥ 100	≥ 1050	≥ 1050
Valeur fitness (FIW / IFF)	≥ 105	≥ 105	≥ 105	≥ 100
Moyenne du nombre de cellules (toutes lact.)	≤ 100 000	≤ 100 000	≤ 100 000	≤ 100 000
Fécondité: intervalle en jours	≤ 430	≤ 430	≤ 430	≤ 430
Valeur lait (MIW / IPL)	≥ 100	≥ 95	≥ 100	≥ 100
Extérieur Mamelle et membres LBL (1 ^{re} lactation)	≥ 80	≥ 80	≥ 80	≥ 80
Longévité ¹	≥ 14	≥ 14	≥ 14	≥ 14
Valeur viande / IVF	–	–	≥ 100	≥ 100

Veau mâle	Brune (BV)	Brune d'origine(OB)	Tachetée rouge suisse (SF)	Simmental (SI)
Valeur d'élevage taille	≤ 105	≤ 105	≤ 105	–
Valeur d'élevage Pâturage / Globale	≥ 105	≥ 105	≥ 1050	≥ 1050
Valeur fitness (FIW / IFF)	≥ 105	≥ 105	≥ 105	≥ 100
Valeur lait (MIW / IPL)	≥ 100	≥ 100	≥ 100	–
Longévité ¹	≥ 14	≥ 14	≥ 14	≥ 14
Extérieur Mamelle et membres	≥ 100	≥ 100	≥ 100	≥ 100
Valeur viande / IVF	*	≥ 100	≥ 100	≥ 100

¹ Nombre de lactations de la mère de taureau + sa mère + la mère de sa mère (3 générations)

* BV: Les taureaux avec une bonne musculature ont la préférence

Le projet «Taureaux Bio d'IA» est financé par Bio Suisse, la Fondation Edith Maryon, la Fondation Dreiklang, le fonds allemand pour la protection des animaux et Bruna Grischuna. Swissgenetics et les organisations d'élevages soutiennent aussi ce projet.



Annoncer les vaches et les veaux adéquats

Dans le courant de l'été, l'équipe du projet écrira à différentes fermes bio qui ont des mères de taureaux ou des veaux mâles intéressants qui remplissent les critères de sélection. Il y a 200 fermes pour la Brune, 40 pour la Tachetée rouge suisse et la Brune d'origine et 70 pour la Simmental. Si vous ne recevez pas de lettre mais que votre ferme a une mère de taureau ou un veau mâle et que la plupart des critères sont remplis, prière d'annoncer l'animal à Anet Spengler du FiBL.

www.bioactualites.ch > Élevages > Bovins > Sélection > Projet IA Bio

→ Anet Spengler, Cheffe de projet «Taureaux d'IA Bio»
anet.spengler@fibl.org
 tél. 062 865 72 90

Critères pour les fermes

Les animaux doivent provenir d'une ferme qui remplit les critères suivants:

- Ferme au Herdbook avec données du contrôle laitier (veau mâle dans la catégorie A chez SF)
- Utilisation du moins possible de concentrés – surtout pour la mère de taureaux
- Max. 300 kg de concentré par vache
- Plus de 50 % de pâturage pendant la période de végétation
- Sevrage si possible dans la ferme natale ou une ferme voisine
- Être prêt à saisir électroniquement les informations sanitaires des animaux rétroactivement sur environ une année (ferme Data pour la Brune, ferme Advanced pour la Tachetée rouge)

Les courgettes prospèrent bien dans les mulchs roulés

Des résultats d'Italie montrent que les courgettes se plaisent dans les mulchs. Le secret: des rouleaux spéciaux. Chez nous aussi on essaie les mulchs pour les légumes de pleine terre.

En maraîchage, les mauvaises herbes mettent les nerfs à vif et coûtent cher (faux-semis mécaniques, films plastiques et désherbage à la main). Il serait pourtant possible de mettre en place une couche de mulch végétal, comme p. ex. en permaculture. Depuis quelques années les fermes maraîchères sans bétail essaient la culture sur mulch, comme p. ex. la Bio-Gemüsehof Dickendorf en Allemagne. Les travaux scientifiques sont malheureusement encore rares. Il est d'autant plus intéressant de consulter les résultats de l'institut de recherche italien Crea sur la culture de légumes dans un mulch.

La pression des mauvaises herbes est décisive

Au cours des saisons 2010 et 2011, une équipe du Crea a comparé avec l'agronome Corrado Ciaccia trois procédés de culture de courgettes bio des variétés Dietary et Everyn. Les terres sar-



«C'est dans les mulchs roulés que les courgettes ont trouvé le plus d'azote disponible.»

Corrado Ciaccia, Agronome du Crea

clés ont permis de produire 18,5 t/ha de courgettes par saison, la variante avec engrais vert incorporé 13,7 t et le mulch d'orge roulé 23,1 t. Le roulage du mulch a donc permis un rendement de courgette supérieur de 70 % qu'avec les différents types de machines fraiseuses. «L'augmentation du rendement dans le mulch roulé vient en premier lieu du fait qu'il n'y avait presque pas de pression des mauvaises herbes», dit Corrado Ciaccia. La biomasse des mauvaises herbes était en effet inférieure de 91 % par rapport à la terre nue. L'engrais vert avait certes aussi exercé un assez bon étouffement des mauvaises herbes, mais la biomasse des mauvaises herbes était quand même inférieure de 22 % dans les parcelles avec mulch roulé. «De nombreuses études montrent des résultats analogues: plus la couche de mulch est épaisse, moins il y a de mauvaises herbes et plus les rendements sont bons», dit Corrado Ciaccia. En Suisse, le rendement bio standard est nettement plus élevé avec 28 t. Cela vient probablement de la culture sur film plastique qui permet d'étouffer sûrement les mauvaises herbes dans n'importe quelles conditions. Sur le domaine Bio-Gemüsehof Dickendorf, les meilleurs résultats ont été atteints ces 8 dernières années

en pratiquant une rotation des cultures qui produisent beaucoup de biomasse avec des engrais verts hivernants qui seront ensuite broyés et complétés avec une mince couche de mulch transféré, c.-à-d. du mulch venant d'autres surfaces. «Si on importe du mulch venant d'autres fermes, cela peut faire exploser le Suisse-Bilanz», prévient le conseiller en maraîchage du FiBL Samuel Hauenstein. Des études du BBZ Arenenberg avec des procédés de mulch direct et des méthodes agricoles bio ont montré en outre que les engrais verts doivent être roulés le plus soigneusement possible à un stade de maturité élevé pour éviter les repousses. Le conseiller en maraîchage Philipp Trautzi du BBZ complète: «La couche de mulch forme en outre de bonnes conditions pour les limaces, donc il est recommandé de faire deux applications de phosphate ferrique juste avant la plantation et quelques semaines après.»



Prototype: rouleau à lames qui trace le sillon de plantation.



Le nouveau «Roller Crimper» de la société italienne Soldo.



Le nouveau «MulchTec-Planter» plante dans tous les mulchs.

Plus d'efficacité de l'azote et d'humidité du sol

En plus du bon étouffement des mauvaises herbes dans le mulch roulé, il y a encore d'autres raisons pour les différences de rendements. Les courgettes ont p. ex. pu absorber un tiers d'azote de plus qu'avec l'engrais vert et deux fois plus que dans la terre nue. C'est la couche de mulch roulé qui a en outre le plus activé la vie du sol et qui l'a le mieux protégé contre le dessèchement, ce qui pourrait à terme s'avérer important dans le contexte du changement climatique.

Toutes les parcelles ont été irriguées et fertilisées de la même manière: 765 m³/ha d'eau plus 116 kg d'azote, 47 kg de phosphore et 32 kilos de potassium sous forme d'un engrais Bio UE. La seule différence entre les parcelles est donc la préparation du sol. Le roulage coûte en moyenne deux fois moins cher que l'incorporation en temps de travail et en diesel pour le tracteur. Et en comparaison avec la culture sur terre nue, la culture dans l'orge roulée a aussi été plus efficace avec 10 % de travail en moins et 25 % de carburant en moins.

Nouvelles machines très prometteuses

Dans les essais de courgettes, un rouleau à lames muni d'une ligne de socs à disques et de couteaux verticaux a permis non seulement de rouler le mulch mais aussi de dégager le sillon de plantation. Un prototype a d'abord été utilisé, puis un modèle de série a été disponible auprès de Soldo Agricoltura.

Le «MulchTec-Planter» développé par la Bio-Gemüsehof Dickendorf – et qu'on peut lui commander – coupe la couche de mulch avec des couteaux rotatifs pour que les jeunes plantes puissent être plantées et qu'il y ait ensuite une couverture de mulch fermée. Il y a aussi la possibilité d'intégrer l'enfouissement d'une fumure afin de garantir un approvisionnement suffisant pendant la phase de croissance juvénile.

Vu que la terre se réchauffe plus lentement sous le mulch, les cultures précoces et les semis directs sont difficiles. Les systèmes avec mulch semblent donc conçus sur mesure pour les plantons. Pour éviter de prendre de grands risques pendant la phase d'apprentissage, il est recommandé de commencer avec de petites surfaces. *Franziska Hämmerli*



Résultats de la pratique

Trucs (en allemand) pour les cultures sur mulch: voir le site internet du domaine «Bio-Gemüsehof Dickendorf».

www.mulch-gemuesebau.de

Résultats scientifiques

Informations sur les recherches actuelles sur les cultures sur mulch: Samuel Hauenstein, FiBL; Philipp Trautzi, BBZ Arenenberg ou Corrado Ciaccia, Crea (I et E).

→ samuel.hauenstein@fibl.org

tél. 062 865 72 34

→ philipp.trautzi@tg.ch

tél. 058 345 85 14

→ corrado.ciaccia@crea.gov.it

Pression des mauvaises herbes variable

Les photos montrent les parcelles de courgettes en juin. Après la plantation le 10 mai, plus aucune lutte contre les mauvaises herbes n'a été effectuée. Les trois parcelles se différencient uniquement par la préparation du sol avant la plantation: dans les parcelles deux et trois, de l'orge a été semée en novembre et travaillée quelques jours avant la date de plantation.

- 1 Sans mulch
- 2 Engrais vert (orge) incorporé superficiellement
- 3 Mulch (orge) roulé



Photos: Gabriele Campanelli, CREA-OF

La Cave Caloz au firmament

Le titre de «Vigneron bio suisse 2019» revient à une petite cave familiale valaisanne – la Cave Caloz.

Il y a déjà quelques années, Sandrine Caloz déclarait: «Deux choses sont sûres: si j'ai une fois des enfants, je les prendrai avec moi dans les vignes et ils ne devront pas entrer en contact avec des pesticides.» La jeune œnologue a tenu parole. En 2017, alors qu'entre-temps elle avait déjà eu son deuxième enfant, elle a vinifié son premier vin certifié Bourgeon, en ne faisant aucun compromis en matière de qualité. Car dans le milieu viticole, la Cave Caloz, un petit domaine d'environ six hectares situé à Miège au cœur du Valais, était déjà réputée depuis longtemps pour ses excellents crus. Pas étonnant dès lors que l'on retrouve Sandrine Caloz et sa famille à plusieurs reprises dans le palmarès du Concours du Vin Bio Suisse 2019.

C'est ainsi qu'avec leur «Petite Arvine Les Clives 2018», les Caloz ont décroché la meilleure note dans la catégorie des vins blancs avec 92,4 points, ce qui constitue la deuxième meilleure note toutes catégories confondues. De plus, leur «Cornalin 2018» a récolté 89,9 points, ce qui lui a valu de se hisser sur la deuxième marche du podium dans la catégorie des vins rouges traditionnels. La Cave Caloz a même remporté une troisième médaille d'or pour sa «Malvoisie Flétrie 2017», un Pinot Gris de vendanges tardives avec un sucre résiduel de 99 grammes par litre et une teneur en alcool de 12 % vol. Grâce à ces vins et à son extraordinaire savoir-faire dans la vinification des cépages valaisans traditionnels, la famille Caloz a décroché le titre de «Vigneron bio suisse 2019».

Le climat valaisan complique la viticulture bio

Bien que Sandrine Caloz fasse assurément partie des meilleures œnologues de sa génération, la Cave Caloz est déjà bien établie depuis trois générations. Son grand-père Fernand a mis son premier millésime sur le marché en 1970. A l'époque, la cave s'était taillée une réputation avec son muscat qui s'écoulait

mieux que le Fendant. En 1982, Conrad – le fils de Fernand – et son épouse Anne-Carole ont commencé à s'impliquer dans le vignoble familial. Ils en ont repris la gestion en 1987 et n'ont pas tardé à se faire un nom auprès des connaisseurs. Le grosiste en vins new-yorkais Neal Rosenthal était d'ailleurs tellement convaincu de la qualité de leurs vins valaisans qu'il a commencé à les distribuer aux Etats-Unis en 2010. Trois ans plus tard, Sandrine a terminé sa formation à l'«École du vin» à Changins VD et a pris les rênes de la cave familiale. «Mon père m'a laissé beaucoup de marge de manœuvre. Dès le début, j'ai pu faire ce que je voulais à la cave», raconte-t-elle. Il n'y a pas eu de changements majeurs lors de cette passation de pouvoir, mais plutôt de légères adaptations, comme par exemple au niveau de la température ou de la durée de la fermentation, ou encore de l'utilisation des levures.

Le succès de la famille Caloz revêt une importance particulière: bien que le Valais soit la plus grande région viticole de Suisse, ses vigneron·ne·s n'avaient encore jamais remporté le Concours du Vin Bio Suisse. Il faut dire que la viticulture dans un tel climat sec et majoritairement pratiquée en terrasses représente des défis particuliers. Les adventices et la vigne, à titre d'exemple, se livrent une lutte acharnée. Toutefois, grâce à des pionniers tels que Conrad Caloz, de plus en plus de Valaisans ont fait le pas vers la production de vins bio.

Sandrine Caloz ne fêtera que ses trente ans cette année. Elle a donc tout l'avenir devant elle pour parfaire son art. De quoi réjouir les amateurs des bons vins de cette étoile montante dans le firmament viti-vinicole du Valais central. *Alexandre Truffer, Vinum* •



Sixième Concours du Vin Bio Suisse

Le magazine du vin «Vinum», sous le patronat de Bio Suisse, organise le Concours du Vin Bio Suisse depuis 2014 et décerne le titre de «Vigneron bio suisse de l'année». En 2019, 280 vins différents étaient inscrits.

 www.bioactualites.ch > Marché > Vin

L'étoile montante: la jeune œnologue valaisanne Sandrine Caloz (devant) et ses parents sont vigneron·ne·s bio suisses 2019. *Foto: Siffert / weinweltfoto.ch*



Distinctions – vainqueurs du Concours Vin Bio Suisse 2019

Cépages blancs traditionnels



VALAIS AOC PETITE ARVINE LES CLIVES 2018

Cave Caloz, Miège VS

Notes de mirabelles mûres, arômes de fruits jaunes, notes d'agrumes, discrètement minéral, acidité harmonieuse

Cépages rouges traditionnels



NEUCHÂTEL AOC GAMARET GRAND VIN DE NEUCHÂTEL 2018

Christian Rossel, Hauterive NE

Structure dense, bois séché au soleil, cerise noire, prune, très présent et longueur exceptionnelle

Assemblages blancs



LA CÔTE AOC BEGNINS GRAND CRU CUVÉE NOBLE BLANCHE 2018

Domaine La Capitaine, Begnins VD

Fruit jaune, accents minéraux, très équilibré, fruits frais exotiques, acidité exigeante

Assemblages rouges



VALAIS AOC NEZ NOIR BIO EN RECONVERSION 2017

Domaines Rouvinez, Sierre VS

Presque noir, parfum de fleurs des champs, chocolat noir, cerise noire, puissant, corsé, élégant

Cépages blancs résistants



LA CÔTE AOC BEGNINS GRAND CRU JOHANNITER 2018

Domaine La Capitaine, Begnins VD

Fruits exotiques, litchi, mangue, délicatement parfumé, très stimulant, juteux, puissant, fines notes d'amertume en finale

Cépages rouges résistants



SCHWEIZER LANDWEIN LENZ CABERNET BARRIQUE 2018

Domaine de Karin et Roland Lenz, Uesslingen TG

Robe rouge sombre, complexe, intense, baies rouges et noires en bouche, finale puissante

Chasselas



LAVAUX AOC RÉSERVE DU CONSEIL D'ÉTAT 2017

Domaine des Faverges, Fribourg FR

Arômes entremêlés de pomme fraîche, fleurs de sureau, acidité discrète, corps généreux, fines notes de maturité

Pinot Noir



VULLY AOC AIMETERRE PINOT NOIR 2018

Javet & Javet, Vully FR

Notes puissantes de cerise noire, délicats arômes boisés harmonieux, juteux, croquant, avec des tannins jeunes

Rosé et Blanc de Noirs



NEUCHÂTEL AOC CEIL DE PERDRIX 2018

Domaine de Montmollin, Auvier NE

Robe d'un rose saumon resplendissant, délicates notes de miel, très frais, cerise rouge, groseille, acidité prononcée

Vins doux et effervescents



VIN DE PAYS DES TROIS LACS DOLC'INELLE 2018

Domaine des Coccinelles, St-Aubin NE

Parfum intense, notes de miel d'acacia, très équilibré, acidité fraîche, arômes torréfiés, complexe

Photos: Vinum

Non représenté: VIN NATUREL DE L'ANNÉE: MUSCAT SANS SULFITES 2017, LA CÔTE, Domaine La Capitaine, Begnins VD



Philippe Martin devant sa maison, dans le jardin où il cultive lui-même, entre autres, de la grande absinthe (à droite). Photos: hir

Une fée encore *plus verte*

Philippe Martin est le premier distillateur d'absinthe à obtenir le Bourgeon pour l'un de ses produits.

L'absinthe a fait son retour dans les étagères dès 2005 suite à une révision de la loi sur l'alcool et les denrées alimentaires. Le «thé de Boveresse», comme on la surnomme également, est désormais disponible en qualité Bourgeon. En effet, un distillateur du Val-de-Travers habitant ce village a obtenu la première certification de Bio Suisse pour son absinthe «Boveresse».

Chaque producteur a sa propre recette

Philippe Martin, propriétaire de la distillerie la Valote Martin à Boveresse NE, l'a reprise des mains de son père en 2014. Au fil des essais et des ajustements de recettes, il a développé un assortiment qui comprend une dizaine d'absinthes différentes. Et l'on peut se rendre compte de la qualité de ses produits au vu des nombreuses distinctions obtenues, notamment au concours national DistiSuisse et aux «Absinthiades» de Pontarlier (France). Une qualité qui repose sur un secret bien gardé au niveau des proportions entre ingrédients. «Chaque distillateur possède sa propre recette. C'est mon père, qui la tenait de

son oncle, qui me l'a transmise», dévoile-t-il. Un savoir-faire familial qui a su résister à près d'un siècle de prohibition.

«Il y a une dizaine de plantes de base, préalablement séchées dans les règles de l'art, qui entrent dans la composition de l'absinthe. J'en utilise entre 8 et 13 suivant les recettes», indique notre distillateur. Dans son jardin, il en produit quatre lui-même, soit de la grande et de la petite absinthe, de l'hysope et de la mélisse citronnelle. On utilise encore couramment de la menthe poivrée, de la coriandre, du fenouil, de l'anis vert et étoilé ainsi que de la réglisse. Une poignée de cultivateurs de la région assurent environ les 80 % des besoins locaux pour les plantes principales. Sur la quarantaine de distillateurs d'absinthe en Suisse, la majorité sont établis dans le Val-de-Travers, véritable terroir de ce produit à la réputation sulfureuse qui s'est vu refuser l'attribution d'une AOP (appellation d'origine protégée). Actuellement, une demande d'IGP (indication géographique de provenance) est pendante.

Une certification par conviction

Philippe Martin a demandé sa certification Bourgeon il y a deux ans déjà. Son jardin de 250 m², soumis également aux directives du Bourgeon, ne lui a posé aucun problème: «Dans le cahier des charges de l'association interprofessionnelle de l'absinthe, il est spécifié que les plantes ne doivent

subir aucun traitement chimique, si bien qu'il n'y a pas eu de modifications dans la conduite de mon jardin en culture biologique», renseigne-t-il. En revanche, la démarche a été longue et fastidieuse au niveau de la certification. Il a eu beaucoup de peine à trouver les plantes certifiées, surtout celles en provenance de l'étranger, qui lui manquaient en qualité Bourgeon. «J'ai pu dégouter des graines de fenouil et d'anis vert bio chez un grossiste saint-gallois. En revanche, pour ma recette de la <Bioveresse>, j'ai dû renoncer à la réglisse et à l'anis étoilé», regrette-t-il. Il a donc dû adapter sa recette en conséquence et procéder à plusieurs essais avant d'être satisfait de son produit. «En qualité bio, le fenouil a un goût surpuissant par rapport au conventionnel, tout comme la menthe», détaille-t-il.

Après avoir surmonté tous les obstacles de cette certification, Philippe Martin est fier de pouvoir proposer à ses clients, depuis le mois de septembre dernier, son absinthe «Bioveresse» avec le logo Bourgeon, même si elle ne représente encore qu'à peine 4 % de sa production annuelle d'env. 9000 litres. «Je n'ai pas demandé ma certification pour répondre à un grand besoin sur le marché: je l'ai fait par conviction, en accord avec mon amour pour la nature», argumente le distillateur neuchâtelois. En plus de la vente en bouteilles, à la distillerie et dans des magasins spécialisés, Philippe Martin écoule une partie de sa production chez un glacier et des chocolatiers de la région.

Une amertume alambiquée

«C'est en jouant sur les proportions entre la grande et la petite absinthe que l'on influence l'amertume du produit», révèle Philippe Martin. D'ailleurs, il n'est pas un adepte inconditionnel du rituel du morceau de sucre, placé sur une cuiller perforée posée sur les bords du verre, que l'on arrose d'eau bien fraîche au goutte-à-goutte: «De nos jours, dans notre région, la plupart des absinthes sont plus odorantes et moins amères qu'à l'étranger si bien qu'il suffit de rajouter délicatement un peu d'eau fraîche pour profiter pleinement de leur arôme», conseille-t-il avant d'ajouter: «Le rituel du sucre est à réserver aux absinthes les plus amères et les plus fortes, sans jamais utiliser de glaçons».

Pour la distillation, Philippe Martin dispose de deux alambics électriques d'une capacité de 100 litres chacun. Il laisse macérer à froid le mélange de plantes durant 15 à 20 heures dans de l'alcool de bouche, directement dans la cuve de l'alambic, avant de lui faire subir une distillation simple. L'alcool de queue, que l'on appelle la blanquette, est réutilisé dans la cuite suivante. Quant à la fameuse thuyone (voir encadré ci-contre), sa concentration ne doit pas dépasser 35 mg/kg. «Ce paramètre est difficile à réguler car la teneur dans la plante dépend de la météo. Je fais donc procéder à des analyses régulièrement pour respecter ce paramètre», explique Philippe Martin.

En parlant d'analyse, désormais sortie de la clandestinité, la fée verte aurait-elle perdu de sa superbe en devenant un alcool comme les autres? Pas si sûr car dans les mémoires, elle conserve son petit goût d'interdit et continue de fasciner à travers les mythes qu'elle véhicule. Et peut-être que la toute nouvelle version Bourgeon de la fée verte, que les premiers clients semblent particulièrement apprécier, vous fera voir quelques instants – évidemment avec toute la modération qui s'impose – un avenir un peu plus rose. *Christian Hirschi*



L'un des deux alambics de Philippe Martin, avec lesquels il produit env. 9000 litres d'absinthe par année.



La molécule de la prohibition

L'absinthe, que l'on appelle couramment aussi «la fée verte» ou «la bleue», est une boisson alcoolisée empreinte de mythes et au passé singulier. Interdite en Suisse de 1910 à 2005, elle a continué à être produite clandestinement dans le Val-de-Travers (NE) pendant près d'un siècle. Les causes de cette interdiction sont multiples. La plante de grande absinthe en particulier contient de la thuyone, une molécule qui peut provoquer des convulsions et des hallucinations à très forte dose. On l'a même accusée de rendre fou et aveugle. L'absinthe était d'ailleurs prisée par des poètes et des peintres renommés tels que Baudelaire, Rimbaud, Toulouse-Lautrec ou De-gas. À la fin du 19^e siècle, elle était la boisson alcoolisée la meilleur marché et la population en consommait de grandes quantités. En 1905, à Commugny VD, un père de famille prétendument imbibé d'absinthe tuait à bout portant sa femme enceinte et ses deux enfants. Montée en épingle, cette affaire offrit ainsi aux pourfendeurs de l'absinthe une occasion rêvée de diaboliser cet alcool consommé à large échelle et qui faisait de l'ombre aux vigneronns ainsi qu'aux producteurs d'eau-de-vie alémaniques. Une initiative populaire interdisant la production et la vente d'absinthe fut acceptée en 1908 et est entrée en vigueur le 7 octobre 1910. Au début du 20^e siècle, les milieux prohibitionnistes affirmaient que l'absinthe pouvait contenir jusqu'à 250 mg/l de thuyone, une concentration qui la rendrait en réalité totalement imbuvable. En 2002, Ian Hutton fut le premier à analyser un échantillon d'absinthe de l'époque avec des méthodes scientifiques précises et n'en a retrouvé que 6 mg/l. Actuellement, la législation en vigueur limite la quantité de thuyone à 35 mg/kg d'absinthe.



Désherbage d'un champ de carottes Naturaplan

Naturel.

Parce qu'il est naturel de protéger l'environnement et ses ressources, ici et partout dans le monde.

Juste.

Parce qu'il est juste de respecter la nature et ses produits, mais aussi d'agir de façon écologiquement responsable.

Bon.

Parce qu'il est bon de se faire plaisir sans avoir mauvaise conscience, en harmonie avec la nature.

naturaplan




Naturel. Juste. Bon.

coop

Pour moi et pour toi.

Réflexion nécessaire

La régulation des ravageurs en agriculture biologique est plus que «seulement» tuer les insectes nuisibles. Dans un court-métrage avec des exemples pratiques, la chercheuse du FiBL Claudia Daniel montre qu'il s'agit de créer des systèmes agricoles résistants et stables et de prévenir les invasions de ravageurs. Les lacunes de connaissances et les limites ne sont pas laissées de côté. *fra*


 www.bioaktuell.ch > Aktuell > Filme > Biopflanzenschutz neu denken (D)



Produits pour mamelles



Des produits pour l'hygiène et les soins des mamelles se trouvent depuis mai dans la recherche en ligne de la Liste des intrants à titre d'orientation; d'autres produits peuvent être utilisés. Ces produits ne figurent pas encore dans la version imprimée de la Liste des intrants 2019. *fra*


 www.listedesintrants.ch > Chercher > Recherche en ligne des intrants > Nettoyage > Hygiène et soins des pis

Vérifier les engrais

Un agriculteur de Romandie a récemment pris contact avec son fournisseur et le FiBL car il avait constaté qu'un engrais qu'il avait acheté contenait des corps étrangers comme des bouts de plastique, d'aluminium et de ficelles. Cette intervention a provoqué le retrait de l'engrais du marché et de la Liste des intrants du FiBL. Ce cas révèle la nécessité que les agricultrices et agriculteurs examinent soigneusement les engrais, composts et digestats qu'ils achètent. Il vaut mieux renoncer à un produit proposé si on a des doutes. Le plastique est dans l'environnement une bombe à retardement: mieux vaut prévenir que guérir. *Raphaël Charles, FiBL*

Légumes sans fusion cellulaire

La liste des variétés recommandées a dû être révisée après qu'on eut su que deux variétés de pain-de-sucre et de radicchio treviso mises sur le marché en 2019 étaient en fait issues de fusion cellulaire. Il est donc maintenant garanti aux maraîchers et aux producteurs de plants qu'aucune des variétés qui figurent dans cette liste n'a été obtenue par fusion cellulaire et que toutes peuvent être cultivées sans réserves. Car diverses fédérations bio d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse refusent l'utilisation de variétés à pollen stérile obtenues par fusion cellulaire. Cette liste variétale est obligatoire pour eux. La liste 2019 est aussi contraignante pour les producteurs Bio Suisse à l'exception du chou-fleur, du brocoli, du chou blanc, du chou frisé et de l'endive. La liste des variétés actualisée peut être téléchargée gratuitement depuis la boutique en ligne du FiBL. *Samuel Hauenstein, FiBL*


 shop.fibl.org > Variétés exemptes de fusion cellulaire pour la culture maraîchère biologique > N° comm. 1672



La régulation des ravageurs des choux

Les choux frisés, blancs et rouges sont attaqués par de nombreux ravageurs. La longue durée des cultures permet à plusieurs générations de ravageurs de se multiplier. Ce que les agricultrices bio peuvent faire là-contre se trouve dans la nouvelle fiche technique «Schädlingsregulierung im Biokopfkohlanbau», qui présente pour plus de deux douzaines de ravageurs comment les reconnaître, comment prévenir leur pullulation, comment les seuils de tolérance sont calculés et quels produits peuvent être utilisés en cas de dépassement des seuils de tolérance. La fiche technique se base sur

une nouvelle stratégie de protection phytosanitaire à plusieurs niveaux développée par le FiBL. La base est l'encouragement des auxiliaires avec des bandes fleuries et des adventices, qui est combiné avec l'utilisation d'organismes de biocontrôle et de produits phytosanitaires. La fiche technique, qui résume dix ans de travail de recherche du FiBL avec des agricultrices et des agriculteurs, peut être téléchargée gratuitement. *fra*

 shop.fibl.ch > Régulation des ravageurs en culture de choux pommés bio > N° de comm. 2509

Seigle, blé et épeautre moins chers

Céréales panifiables

Des producteurs, transformateurs et commerçants ont décidé lors de la table ronde des prix du 26 juin les modifications suivantes des prix de référence des céréales panifiables: ceux du seigle et du blé baissent chacun de trois francs (nouveaux prix: seigle 92.- Fr./dt, blé 103.- Fr./dt). Celui de l'épeautre descend d'un franc (nouveau prix: 109.- Fr./dt). Les premiers pronostics disent que les entreprises de transformation pourront couvrir leurs besoins avec environ 55 % de production suisse pour le blé, 75 % pour le seigle et 85 % pour l'épeautre. Pour la transformation, les augmentations des proportions de production suisse ont pour conséquence un renchérissement des produits à base de céréales. La disponibilité des céréales Bourgeon suisses devrait continuer d'augmenter ces prochaines années. Les prix de référence modifiés doivent garantir l'attractivité des céréales panifiables Bourgeon.

La planification des cultures doit toujours se faire en accord avec les acheteurs.

L'épeautre doit être préféré et réservé aux sites et régions qui conviennent moins bien pour la culture du blé. Les possibilités de



prise en charge devront être vérifiées pour l'épeautre et le seigle de la récolte 2020. Le blé panifiable de reconversion doit impérativement faire l'objet d'un contrat de prise en charge. La contribution liée au produit introduite en 2018 pour le financement des essais de variétés de blé panifiable bio effectués par Agroscope est aussi valable pour 2019. Il a aussi été décidé de prolonger le paiement d'après la teneur en protéine. Il y a des suppléments à partir d'une teneur de 13 % et des déductions à partir de moins de 12 %. *Fatos Brunner, Bio Suisse*

Tous les prix et conditions:

www.bioactualites.ch > Marché >
Grandes cultures >
Céréales panifiables

Infos sur les marchés

Les prix de référence aux producteurs et franco commerce, les recommandations de prix pour la vente directe et le monitoring du prix du lait peuvent être consultés en ligne.

www.bioactualites.ch > Marché

Élections pour les Commissions de labellisation Transformation et Importations

Le Comité de Bio Suisse a élu lors de sa séance de juin Nike Böger, déjà membre de la Commission de labellisation des importations (CLI), comme présidente ad intérim de cette instance de Bio Suisse qui revêt une importance capitale. On cherche encore trois à quatre membres pour la CLI (voir l'annonce à la page 2). La CLI soutient par son travail un contrôle et une certification uniformes des entreprises à l'étranger. Le Comité remercie l'ancien président Paolo van den Berge pour les nombreuses années de direction de la CLI. Avec son équipe, il a fortement marqué le développement du Cahier des charges de Bio Suisse pour les importations.

Le Comité a aussi élu quatre nouveaux membres pour la Commission de labellisation de la transformation et du commerce (CLTC), qui compte ainsi 7 membres dès maintenant. La présidence doit être pourvue d'ici fin sep-

tembre pour remplacer Regula Bickel, qui a démissionné fin 2018 et que le Comité remercie pour son engagement à la tête de la CLTC. Les quatre nouveaux membres de la CLTC sont:

- Franziska Akert, Zurich. Fondatrice et directrice de Garçoa, une chocolaterie de Zurich. Elle a un Master en gestion des processus et de la qualité et un diplôme fédéral en technologie laitière avec doctorat de l'EPFZ.
- Bettina Hostenstein, Olten. Travaille comme co-directrice et cheffe du département Transformation à Demeter Suisse. Master de l'EPFZ en sciences alimentaires.
- Jane Muncke, Zurich. Directrice de la fondation d'utilité publique Food Packaging Forum Foundation. Certificat de l'EPFZ en sciences de l'environnement, puis promotion à l'IFAEPE en écotoxicologie. Elle est spécialisée dans les matériaux en contact avec les denrées

alimentaires, la migration, le plastique et la toxicité.

- Peter Braun, Zurich. CEO de Swiss Food Research. Nombreuses années d'expérience en F&E, optimisation des processus, technologie et innovation dans le secteur du cacao et du chocolat, positions supérieures chez Kraftfoods et Bühler AG. Enseignant au laboratoire de technique des denrées alimentaires de l'EPFZ.

La CLTC est une instance de l'assurance-qualité qui surveille l'octroi et le retrait de la marque Bourgeon aux preneurs de licences ainsi que la conformité du travail du secrétariat avec le Cahier des charges de Bio Suisse. Elle élabore des règlements et le règlement des sanctions pour la certification, traite les cas de jurisprudence et conseille la Commission de la Qualité de Bio Suisse pour les questions techniques et stratégiques. *Christian Vögeli, Bio Suisse*

Responsable de l'ADQ

Dieter Peltzer sera dès le 1^{er} août le nouveau responsable du département de l'Assurance et du Développement de la Qualité (ADQ). Il succède à Hans Ramseier, qui a changé de poste pour diriger depuis mai 2019 le secteur Import. Au cours des huit dernières années, Dieter Peltzer a participé chez Manor au développement des secteurs Supply Chain, Assurance-qualité Food et Nonfood et durabilité. Il est économiste d'entreprise avec de nombreuses expériences dans les secteurs gestion de la qualité, gestion, direction et denrées alimentaires. *cfr*




Nouveau rédacteur

René Schulte travaille depuis le début du mois de juin comme rédacteur pour le Bioactualités. Il succède à Katharina Scheuner, qui a quitté la rédaction pour un tour d'Europe à vélo de plusieurs mois. René Schulte a beaucoup d'expérience dans la rédaction. Il a en effet travaillé pendant plusieurs années pour le journal de la Coop et la revue Tierwelt. *cfr*



Nouveaux règlements à partir du 1^{er} janvier 2020

La Commission de la Qualité de Bio Suisse a promulgué début juillet une série de modifications des règlements du Cahier des charges du Bourgeon. Les versions définitives qui font foi sont en ligne depuis le 19 juillet. Les recours sont possibles jusqu'au 20 septembre. Si moins de trois organisations membres déposent des recours, les nouveaux règlements entreront en vigueur début 2020. Les personnes intéressées pourront participer à une rencontre d'information à Olten le 22 août et le 4 septembre. Il sera possible de poser des questions. Prière de s'inscrire sur le site internet de Bio Suisse.

 www.bio-suisse.ch > À notre sujet > Fédération interne > Promulgations

Prod. végétale et animale (Partie II)

- Alimentation des ruminants: modification de divers règlements; possibilité de bilancement des quantités pour les aliments fourragers, utilisation de pulpes de betterave sucrière et de sous-produits de meunerie
- Achats de bêtes bio: La possibilité d'achats simplifiés de jeunes bêtes nullipares non bio doit être limitée pour les bovins et les petits ruminants
- Qualité des litières: Comme pour les cochons, il faut utiliser de la paille biopour les volailles – et même pour tous les animaux s'il y en a assez
- Cours d'introduction pour la reconversion à l'agriculture biologique: Réglementation détaillée pour les cinq jours de cours
- Production végétale: Paille bio obligatoire pour la couverture du sol et la protection des fruits
- Communautés PER: Les fermes Bourgeon en communauté PER doivent pouvoir épandre au moins 50 % de leurs éléments nutritifs sur leurs propres surfaces
- Cultures à terme non bio: Précision pour la commercialisation des fruits
- Production de poisson: Le chapitre a été entièrement révisé
- Zootechnie: Le raccourcissement de la queue n'est autorisé que pour les agneaux d'élevage qui sont estivés
- Élevages de poules pondeuses: Simplification de la contrôlabilité des structures des pâturages et amélioration des possibilités de régénération de l'herbe
- Fertilisation: Diminution en deux étapes des teneurs limites pour le plastique. Tous les engrais d'installations de biogaz

ou de compostage qui sont autorisés doivent figurer dans la Liste des intrants

→ Agriculture
sara.gomez@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 38

Transformation et commerce (Partie III)

- Nouveau chapitre du Cahier des charges: Aliments pour enfants enrichis en vitamines et en minéraux
- Nouveau chapitre du Cahier des charges: Compléments alimentaires
- Révision provenance matières premières
- Modifications dans les chapitres: Lait et produits laitiers; Produits carnés; Produits à base de légumes et de fruits y.c. conserves; Jus de fruits et de légumes y.c. nectars et sirops; Sauces de salade; Bière (procédés de transformation supplémentaires); Vins et vins mousseux; Vins de fruits; Vinaigre; Levures et produits à base de levures; Sucres et produits à base de sucres (introduction du sucre de fleurs de coco); Cacao, chocolat et autres produits au cacao; Aliments pour animaux d'agrément
- Modifications mineures dans l'annexe 3 pour la Partie III, 1.12 (contrôle des parasites)

→ Transformation et commerce
desiree.isele@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 16

Étranger et importations (Partie V)

- La politique d'importation a été largement discutée au cours des deux dernières années. Un des résultats est le nouveau règlement «Restrictions d'importations de Bio Suisse», qui prévoit de transférer les dispositions de l'actuelle «Annexe pour la partie V, Principes et objectifs» dans un règlement promulgué pour le 1^{er} janvier 2020 et de les compléter par des critères supplémentaires: Les organisations membres auront davantage de droits de codécision pour les restrictions des importations, les nouveaux critères d'évaluation et les futurs développements
- Petites modifications: Résidus d'OGM, gestion de l'eau, rotation des cultures, cueillette dans la nature, culture du quinoa, abeilles, animaux d'agrément

→ Import
hans.ramseier@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 73

Agenda

Nous publions vos événements dans l'agenda du magazine et de www.bioactualites.ch.
Prière de s'adresser au secrétariat des cours du FiBL.
tél. 062 865 72 74, cours@fibl.org

Maraîchage

Échanges d'expériences

Fertilité du sol dans les serres biologiques et les tunnels plastiques

Contenu

Que ce soit chez le grand producteur ou chez le petit maraîcher – dans les serres, les sols sont utilisés de manière très intensive, comme nul part ailleurs en agriculture biologique. Deux à quatre cultures par an, un travail du sol fréquent et peu de diversité dans la rotation des cultures sont ici la règle. L'altération de la structure du sol, des teneurs élevées en phosphore et en sels ou l'apparition de maladies transmises par le sol en sont des conséquences généralisées. Questions, réponses et solutions.

Date et lieu

ME 7 Août 2019, de 10 h à 16 h
Centre de recherche des Fougères d'Agroscope à Conthey, VS

Responsable

Samuel Hauenstein, FiBL
samuel.hauenstein@fibl.org

Inscription

Secrétariat des cours du FiBL
tél. 062 865 72 74
kurse@fibl.org
www.anmeldeservice.fibl.org

Production animale

Affourager par tous les temps!

Contenu

Essais dans le terrain – Zone exposants.

Date et lieu

JE 12 septembre 2019
David Hänni, Domaine de la Praye 105, 2518 Nods BE

Programme

Flyer et programme détaillé sur www.bioactualites.ch

Organisation et renseignements
AGRO FRI / CNAV

www.frij.ch
www.cnav.ch

Production végétale

Principes et méthodes en bio

Contenu

- Les principes fondamentaux de l'agriculture biologique
- Les règles de l'agriculture bio
- Les principaux acteurs du bio en Suisse
- L'organisation de Bio-Suisse
- L'organisation du marché bio
- La qualité des produits bio
- La fertilité du sol en agriculture biologique
- Renforcer la santé des plantes
- Contrôler les organismes nuisibles

Date et lieu

LU 21 octobre 2019 –
VE 25 octobre 2019
Arc, Jura

Organisation

CNAV et FRI

Renseignements

CNAV, Audrey El Hayek
tél. 032 889 36 54
Audrey.ElHayek@ne.ch
FRI, Camille Charmillot
tél. 032 420 74 20
camille.charmillot@frij.ch

Divers

La semaine du goût

Cette année encore, les amateurs de plaisirs gustatifs organisent de nombreuses manifestations dans toute la Suisse.

Date et lieu

12-22 septembre
Sur différents sites en Suisse

Information

www.gout.ch

Offres en allemand

Grundbildung, Weiterbildung

Agripreneur

Informationsveranstaltung zur Weiterbildung Agripreneur –

innovatives Unternehmertum in der Landwirtschaft:
Mit Wissen und Werkzeugen aus der Jungunternehmer-Szene werden Betriebsleiterinnen und Betriebsleiter bei der Entwicklung und Umsetzung von neuen Ideen und Betriebszweigen unterstützt.

Wann und wo

SA 22. August, 20 Uhr
Inforama Rütli, Zollikofen

Information

Inforama
Marlies Budmiger-Stirnmann
Tel. 079 750 16 72
marlies.budmiger@vol.be.ch
www.inforama.ch/agripreneur

Gemüsebau, Garten

Bio-Kräutertag

Treffpunkt der Schweizer BioKräuterbranche mit Feldbesichtigungen und Informationen aus den aktuellen Forschungsprojekten vom FiBL und von Agroscope.

Wann und wo

FR 23. August
Rüttenen SO / Attiswil BE

Information, Anmeldung

www.bioaktuell.ch

Obstbau, Beeren

Erfahrungsaustausch Mostobstproduktion

Besichtigung von Mostobstbetrieben mit Nieder- und Hochstammanlagen. Austausch zu aktuellen Themen.

Wann und wo

DI 13. August
Hildisrieden LU

Leitung

Andreas Häseli
andreas.haeseli@fibl.org

Anmeldung

FiBL-Kurssekretariat
Tel. 062 865 72 74
kurse@fibl.org
www.anmeldeservice.fibl.org

Rebbau

Piwi-Symposium

Pilzwiderstandsfähige Rebsorten bieten ökologische und ökonomische Vorteile für den Winzer. Die Konsumenten erhalten mit den neuen Sorten weitgehend rückstandsfreie Weine und entdecken viele neuen Aromavari-

ationen. Das Piwi-Symposium zeigt auf, welche neuen Sorten in den verschiedenen europäischen Ländern auf den Markt kommen. Degustationen lassen die bestehende Vielfalt der Piwi-Weine entdecken und Weine der Zukunft kennenlernen. An einer Podiumsdiskussion soll das Thema Piwi breit erörtert werden.

Wann und wo

FR 9. August 2019
8.30 – 18 Uhr
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Wädenswil ZH

Veranstalter

Piwi International e.V.

Information, Anmeldung

symposium.piwi-international.org

Kelterkurs Biowein

Einführung in die biologische Weinbereitung in Theorie und Praxis. Im mehrtägigen Kurs lernen Sie, selbstständig einen Weiss- und einen Rotwein zu keltern.

Wann und wo

DO 3. Oktober 2019
FR 4. Oktober 2019
DO 24. Oktober 2019
DO 14. November 2019
DO 16. Januar 2020
DO 5. März 2020
DO 23. April 2020
FiBL, Frick AG

Auskunft / Leitung

Andreas Häseli, FiBL
andreas.haeseli@fibl.org
Tel. 062 865 72 64

Information, Anmeldung

FiBL-Kurssekretariat
Tel. 062 865 72 74
kurse@fibl.org
www.anmeldeservice.fibl.org

Boden, Ökologie, Naturschutz

Kompost- und Humus-Tage

Bei dieser Ausgabe der Kompost- und Humus-Tage werden Themen bezüglich Strategien und Möglichkeiten für grosse Flächen und Landwirtschaft berücksichtigt. Der Anlass ist eine Plattform für Vernetzung und das an einem Platz, wo der aktive Humusaufbau gelebt wird.

Wann und wo

28./29. September
Seminarzentrum Sonnenschmiede Schwarzenbach BE

Information, Anmeldung

Seminarzentrum Sonnenschmiede
www.sonnenschmiede.ch/
kompost-und-humustage



Lettres de lecteurs

«Nous avons besoin d'un système numérique de distribution meilleur et plus équitable»

À propos de «L'avenir est en ligne», Newsletter Bio Suisse, juin 2019

Vous écrivez dans la dernière newsletter que «Bio Suisse aimerait vous simplifier encore les achats en ligne de produits bio régionaux.» Ceux qui se mettent à disposition pour une interview à ce sujet recevront comme remerciement un bon d'achat d'une valeur de cent francs chez farmy.ch. Or, à propos de farmy.ch et autres fournisseurs du même genre, nous nous posons la question de savoir s'ils sont les bons partenaires pour la vente directe. Pourquoi?

1) Farmy est selon sa propre affirmation un «magasin fermier en ligne». 2) De nombreux produits sont commandés directement à des boucheries et autres. 3) D'innombrables producteurs en vente directe se donnent chaque jour la peine de fabriquer de très bons produits bio et s'investissent ainsi toute l'année pour une bonne image des agriculteurs bio en production, ce qui est en fin de compte positif pour toute l'agriculture. 4) Nous aussi nous aimons vendre nos produits. Mais pas à n'importe quel prix! Si par exemple un jambon est vendu chez nous à 50 francs le kilo, il coûterait entre 80 et 90 francs chez Farmy. Cela fait une marge de plus de 60 pourcents dont on ne peut que rêver quand on a un magasin fermier ou une autre forme de vente directe. Sans compter que ce jambon serait vendu en notre nom sur farmy.ch – et nous y serions en plus souriants et aimables sur une belle photo sur la page du produit.

Cela n'est pas la voie d'avenir pour la vente directe et l'accès des consommateurs à nos produits. Nous avons besoin d'un système numérique de distribution meilleur et plus équitable. Il n'est pas possible que nous nous donnions du mal pour d'autres afin que ces marchands de tapis aux marges fara-

d'entrecôte de bœuf coûte, dans presque tous les magasins bio de la ville de Zurich, presque le double que dans notre magasin fermier. Une meilleure information des consommateurs serait à notre avis urgemment nécessaire. Et en fin de compte il s'agit pour nous de créer de meilleures structures pour la vente directe et les très petits producteurs. Il faut recréer des conditions qui permettent aux petites fermes de moins de dix hectares d'avoir une réelle chance de survie. Plus la création de valeur reste dans la ferme, mieux cela va pour nous. Voilà pourquoi nous avons besoin de partenaires forts!

Sabine et Lukas Meier
Hof Maiengrün, Häggingen AG

«C'est une question de principe»



À propos de l'article «Voilà pourquoi le magazine Bioactualités est emballé dans une feuille plastique»
Bioactualités 5 | 19

Cela fait des années que nous ne pouvons pas comprendre comment on peut envoyer une revue bio dans une feuille en plastique. L'argument que cela ne va pas autrement est faux. Les Autrichiens de la revue «Landwirt» l'envoient aux abonnés toutes les deux semaines dans une enveloppe – et l'abonnement n'est pas plus cher que pour d'autres revues.

Chaque Suisse élimine bien sûr ce plastique dans les ordures et ne le jette pas en mer, mais c'est une question de principe. Le Bioactualités dans du plastique, ça ne va pas!

Famille Ueli Suter, ferme Bourgeon
Hedingen ZH

Bocaux / pots avec couvercle + bouteilles

Pour toutes sorte de nourritures
Marmelades / confitures / fruits et légumes / sirop
jus de fruits / lait / spiritueux et bien plus encore

Bocaux / pots et bouteilles
de différentes grandeurs et formes

Pour le ménage professionnel et privé
Échantillons gratuits + liste des prix sur demande

Crivelli Emballages

Via Rampa 4 - 6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

Labonor N 10

Engrais organique Azoté, provenant de substances animales riches en kératine (poils, crins, etc.) présenté sous forme de **granulés**, totalement assimilables.

- 10% Azote, 70% MO
- Pour **céréales, maïs, colza, maraichages, vignes...**
- En bigbag 500 kg ou en sacs (palettes 25 x 40 kg)

Bonne qualité, prix intéressant:

demandez une offre à
Vitistim Särl, rue du Rhône 12,
1963 Vétroz
tél. 079 628 39 56, vitistim@vitistim.ch
(ou aussi chez Mühle Rytz AG)





OHS

Otto Hauenstein Semences

Otto Hauenstein Semences
Z.I. Les Ducats 4
CH-1350 Orbe

reconnue pour les
meilleures semences

Tél. 024 441 56 56
www.hauenstein.ch

Nouvelle récolte

- ✓ Paille
- ✓ Foin et regain
- ✓ Foin de luzerne
- ✓ Granulés de luzerne
- ✓ Granulés de maïs
- ✓ Ensilage de maïs plante entière
- ✓ Pulpe de betterave
- ✓ Son de blé
- ✓ Granulés d'herbe
- ✓ Mélasse

Disponible dans différentes sortes d'emballages.
D'autres produits sur demande.

Maintenant actuel
Pulpes de betteraves
Le fourrage énergétique avantageux

fourrages de votre Landi
Infoline gratuite 0800 808 850 · www.fourrages.ch



UFA top-natur

Protection immunitaire naturelle

Soutient la santé animale en :

- favorisant la succion
- renforçant le système pulmonaire
- stabilisant la digestion

ufa.ch

Dans votre
LANDI



Engrais organiques

Engrais granulés

- Biosol (riche en chitine 7-1-1)
- Bioilsa (11% N)
- Bioter Univer (7-3-5)
- Bioter Vigor (5-3-8)

Engrais liquides

- AminoBasic (9% N)
- VinaBasic (5-0-5)



Andermatt
Biocontrol

Andermatt Biocontrol AG
Stahlmatten 6 · 6146 Grossdietwil
Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch